

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (1996)

Heft: 6: La collégiale de Romont

Artikel: Reconstructions à la fin de l'époque gothique

Autor: Grandjean, Marcel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RECONSTRUCTIONS A LA FIN DE L'ÉPOQUE GOTHIQUE

MARCEL GRANDJEAN

Les mentions d'incendies et de consécrations ont bon dos dans l'histoire des monuments, mais ces événements sont rarement aussi significatifs qu'on a voulu trop longtemps le croire. L'exemple de Romont est là pour le démontrer, pour le XV^e siècle aussi, puisque, contrairement à ce qu'on a écrit, la reconstruction de l'église commence une dizaine d'années avant le grand incendie de 1434 et ne se termine qu'une trentaine d'années après la consécration du maître-autel en 1456, et même plus tard si l'on considère également le clocher. Il faut donc voir les choses de beaucoup plus près.

Pour en simplifier la présentation, essentiellement historique et stylistique, nous aborderons cette importante tranche d'histoire de Notre-Dame de l'Assomption en suivant non pas l'ordre strictement chronologique général mais un ordre chronologique par parties. Gross modo: d'abord la nef, avec la reconstruction du côté nord, y compris les bas-côtés (1425-1434/1440 (?)), puis les voûtes et les fenêtres (1478-1486), ensuite le chœur, en deux étapes (1443 sq. et 1447-1451), et la reprise du clocher, composite malgré les apparences (1447-1451 et 1633-1634 (?)), en laissant à part la question des adjonctions tardives au «Portail».

La reconstruction du côté nord de la nef et de son bas-côté

On a trop longtemps non seulement mal daté mais aussi sous-estimé la portée artistique et culturelle de la reconstruction du bas-côté septen-

trional et de l'élévation nord de la nef de Romont, et d'abord parce que, comme Apollinaire DELLION¹, on a tout simplement, soi-disant pour des questions de goût, méprisé ce genre d'architecture. Il s'agit maintenant de donner des éléments chronologiques et comparatifs suffisants pour en esquisser une réhabilitation, qui ne peut se fonder que sur une chronologie renouvelée et sur une analyse formelle et structurelle précise, et non sur les simples impressions des anciens érudits. Les résultats, essentiels au demeurant, n'en seront pourtant pas tous, loin de là, définitifs, mais bien en partie encore problématiques.

C'est avant le 11 novembre 1425 déjà que le Conseil général de la ville décide «la réédification et bastiment des basses voultes ou chapelles existentes de la part occidentale de l'église dudit Romont». Pour financer ces très importants travaux, il est «ordonné que un chacun ayant chapelle en la dite partie occidentale de la dicte église ou droit de patronnage desdites chapelles

1 DELLION IX, 384: pour lui, la chaire «s'appuie contre un énorme et disgracieux pilier». Même RAHN 1876, 452-453, n'aimait pas cette paroi et n'appréhendait guère cette église.

2 APR, Inv. des titres du clergé, avant 1592, 64, 11 nov. 1425; Chapelles VI, n° 7, texte latin.

3 APR, Inv. des titres du clergé, 61, 18 fév. 1429; ratification de 1432; Chapelles VII, n° 7, 30-31v^o

4 A comparer avec les 507 florins de la reconstruction du chœur: cf. p. 32.

5 «Edificium ipsius ecclesie predictum iam inceptum non remaneat imperfectum» (APR, Chapelles VI-7, 11 nov. 1425): cela pourrait vouloir dire aussi que l'édifice, une fois commencé, ne doit pas être laissé inachevé, c'est en tout cas l'interprétation que semble en donner la transcription du XVI^e siècle en français: «afin que a defau de ce l'œuvre encommencée ne vinsse a cesser» (cf. supra, n. 2).

ARCHITECTURE

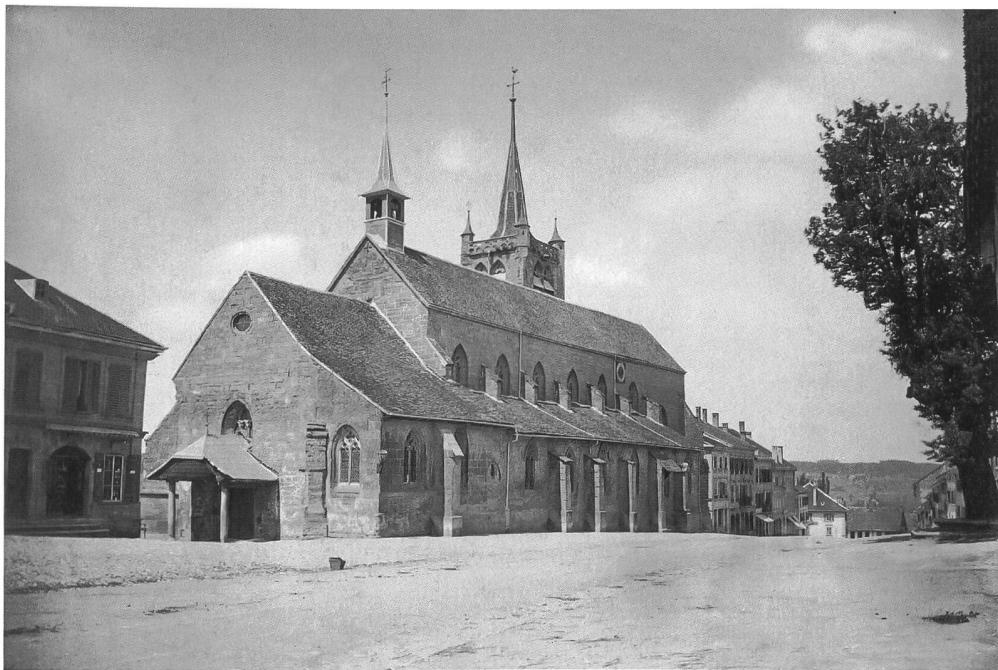


Fig. 20 La plus ancienne photographie de la collégiale, dans la série «La Suisse pittoresque», d'Oberty-Plasse à Genève. A droite, le tilleul planté en 1554, où se réunissaient certaines confréries.

fusse tenu payer à la fabrique dudit Romont pour la réédification d'icelles asçavoient cent libvres bonnes lausannoises»². Cela signifie qu'il existait déjà des autels adossés aux piliers ou colonnes, comme c'est souvent le cas ailleurs dans la région (Moudon, Estavayer...), et que chaque travée du bas-côté nord (ici donc: «occident») était considérée comme une sorte de chapelle architecturale, dont la propriété était publique mais l'usage en bonne partie réservé aux fondations religieuses privées.

Dans la nouvelle disposition, qui devait correspondre bien sûr à ce qui existait déjà du côté sud, il ne pouvait y avoir que cinq «chapelles», et non six comme dans l'état antérieur, soit en fait quatre piliers libres: aussi l'un des autels adossés devait-il être supprimé. D'autre part, l'ancien « pilier » engagé à l'est, dont on a repéré l'amorce (voir p.17), allait disparaître au profit d'une simple retombée d'arcade dans le mur occidental du clocher: il devait auparavant constituer, comme le disent les textes, «le pilar ou colonne de la chapelle Saint-Anne». Les patrons de cet autel Ste-Anne refusant de payer la somme prescrite, manifestement forte, c'est le Clergé qui accepta de le reprendre à son compte en 1425 déjà. De même, le patron de l'autel St-Etienne, Marguerite Grasset, ne pouvant payer une telle contribution, reçut, quant à elle, l'autorisation de le

transférer à moindre coût sur le nouvel autel du Clergé, annexion effectuée en février 1429³: ce qui arrangeait tout le monde puisqu'il fallait de toute façon supprimer un autel. Pour cette entreprise, la ville disposa donc de la belle somme de 500 livres lausannoises, c'est-à-dire 830 florins environ⁴. La date précise du début des travaux n'est pas connue, bien que l'acte de déplacement de chapelles de 1425 parle, mais en termes ambigus, de «l'édifice de l'église déjà commencé, qui ne doit pas rester inachevé»⁵, mais on sait, par les comptes de la ville, qu'en juin 1429 – en présence d'un Maggenberg, peut-être le peintre, bien connu à Romont – on passe un accord avec le «maître d'œuvre de l'église» à propos des «chapelles» pour la démolition de leur mur et de leurs piliers; on pose déjà des toitures neuves couvertes en «encelles» sur trois d'entre elles (St-François, St-Eloi, Ste-Marguerite). Ce maître d'œuvre cité à plusieurs reprises, mais malheureusement sans son nom, reçoit la pension convenue pour l'année en cours et pour la précédente, sans doute 1429 et 1430⁶. En octobre 1432, Humbert le Bâtard fait un cadeau «eis maczon qui font l'église de Romon»: cela témoigne d'une part de l'intérêt qu'il porte à cette église, où il fondera en 1440, comme comte de Romont, une chapelle dédiée à saint Maurice, et, d'autre part, de la poursuite des travaux⁷.

6 ACR, CV 1429-1430 (dès 24 juin), 6, 15 juin 1429: «pro facto capellarum ecclesie et concordando cum magistro operis ecclesie super salario suo et rasacione muri et pilarorum dictarum capellarum concluso merendas dicti magistri, fratri sui et Maquemb[er]; 9: Perotto Chapus pro quadam tachio sibi positio... pro levando tectum capellarum heredum Ludovici de Dompropetro, fabrorum et Anthoni Musy et faciendum totum novum, 7 lib.; 7 v° (barré): Perodo Guignyet, Girardo Colin, dicto Paccotat et Jaqueto Yaquillet qui removerunt in tachio murum antiquarum cappellarum inclusu eorum gentaculo et duobus potis vini eis datis faciendo opus et uno poto vini ipsius pro ferris fenestrarum dato, 104 s.; 9 v°, début identique puis: inclusu gentaculo ipsorum quando incepérunt opus et uno poto vini ipsius pro ferris fenestrarum dato, 104 s.; 6 v°: magistro operis ecclesie pro quibusdam mofis quas fieri fecit pro villa, 40 s. 10 den.; 7 v°: pro expensis magistri operis de consilio plurim nobilium et burgensem... quando venit quesitum argentum suum pro eius salario, 2 s.; 9; 9 v°: magistro operis ecclesie de pensione anni preteriti et anni presenti 14 fl. Alamanye valent 11 libras 8 s. 8 d.; 13 v°: pro expensis... lathomorum ecclesie»; 7: «Joseto quando cecidit de supra fenestra ecclesie, 36 s.»

7 Arch. départ. Savoie, C 632, c. d'Humbert le Bâtard 1432-1434, 56, 22 oct. 1432. Sur la fondation, cf. Ernest CORNAZ, dans: MDR 3, II, 360.

8 AEF, Romont tir. XXX, Fabrique, n° 2, Extraits de testaments et de donations au profit de l'église ou fabrique de cette ville, Copies XVI^e siècle, 1, 18 nov. 1429: «donavi... operi fabrice et ecclesie Rotundimontis domum meam sitam in burgo Rotundimontis in magno vico... donatis per me ecclesie Rotundimontis et hoc pro faciendo primam altam votam dicte ecclesie». En 1425, la chapelle Ste-Anne, qui passe au clergé, est considérée comme la dernière du bas-côté sud: «plathem ultime capelle seu vota in qua sita est altare sancte Anne» (voir n. 2), dont elle occupe donc la travée orientale.

9 Dans les «missiones ecclesie», les comptes de la ville de 1441-1442 (11 v°) ne mentionnent plus de travaux, sauf: «Jaqueto Nycollet pro refaciendo seram secundi hostii crote que fuit destructa per(?) ovale ignis, 3 s.»

10 Alors que les éléments (noyau polygonal, colonnes engagées) des piliers muraux des deux travées occidentales du bas-côté sud auraient pu, à eux seuls, donner l'idée de la solution du XV^e siècle.

Ces quelques indications prouvent que l'entreprise avait pris un bon rythme. Elle paraît avoir été si bien amorcée qu'en novembre 1429 déjà, Jean Corchat, bourgeois de Romont, avait fait un important don à la Fabrique – une maison de la Grand-Rue – expressément pour l'étape suivante, déjà envisagée donc, mais dont le financement n'était sans doute pas assuré, en précisant que c'était «pour faire la première des voûtes hautes de l'église», expression qui doit désigner alors la première croisée à l'ouest⁸. Le chantier dut continuer jusqu'au 25 avril 1434, date de l'incendie général de la ville, qui atteignit l'église et l'hôpital. Pour l'église, à quelques éléments près peut-être, sur lesquels nous reviendrons (voir p. 24), ce désastre entraîna certainement l'interruption de cette première étape de la reconstruction au profit des réparations urgentes, aux toitures sans doute⁹, puis à celui des reprises globales les plus nécessaires, qui touchèrent le chœur – dès 1443 – bien avant l'achèvement de la nef (voir plus bas p. 32).

Piliers et arcades

Les piliers sont en hexagone un peu allongé à deux colonnes engagées, inscrites en partie dans les angles, une au nord et une au sud (fig. 21 et 27). Si celle du bas-côté, peu élevée, ne pose pas de problème, il n'en va pas de même de celle de la nef, qui, comme deux des facettes du pilier, monte recevoir la retombée des voûtes hautes: un tel parti représente une façon moderne et traditionnelle à la fois d'adapter le procédé du XIV^e siècle mis en œuvre au sud de la nef et qu'on aurait pu y développer à la suite de Moudon, mais alors à partir d'un noyau circulaire¹⁰ (voir plus haut p. 15sq.).

Quant aux bases à simple talus dans lesquelles s'enfoncent les colonnes engagées, il faut admettre qu'elles sont sans stricts correspondants régionaux, pas même en Franche-Comté¹¹. Elles se rapprochent pourtant de la conception des portes à encadrement de tores sans base, en pénétration directe dans un talus, du portail sud-est du Münster de Berne (1430/1441) et de celui de Ste-Anne d'Estavayer (1488-1489)¹², par François Moschoz, de Romont, mais aussi des tablettes des grandes fenêtres nord et d'autres baies de l'église de Romont¹³.

Les piliers apparaissent sans chapiteau du côté du collatéral et au niveau des arcades, où ils reçoivent des nervures à pénétration douce, en

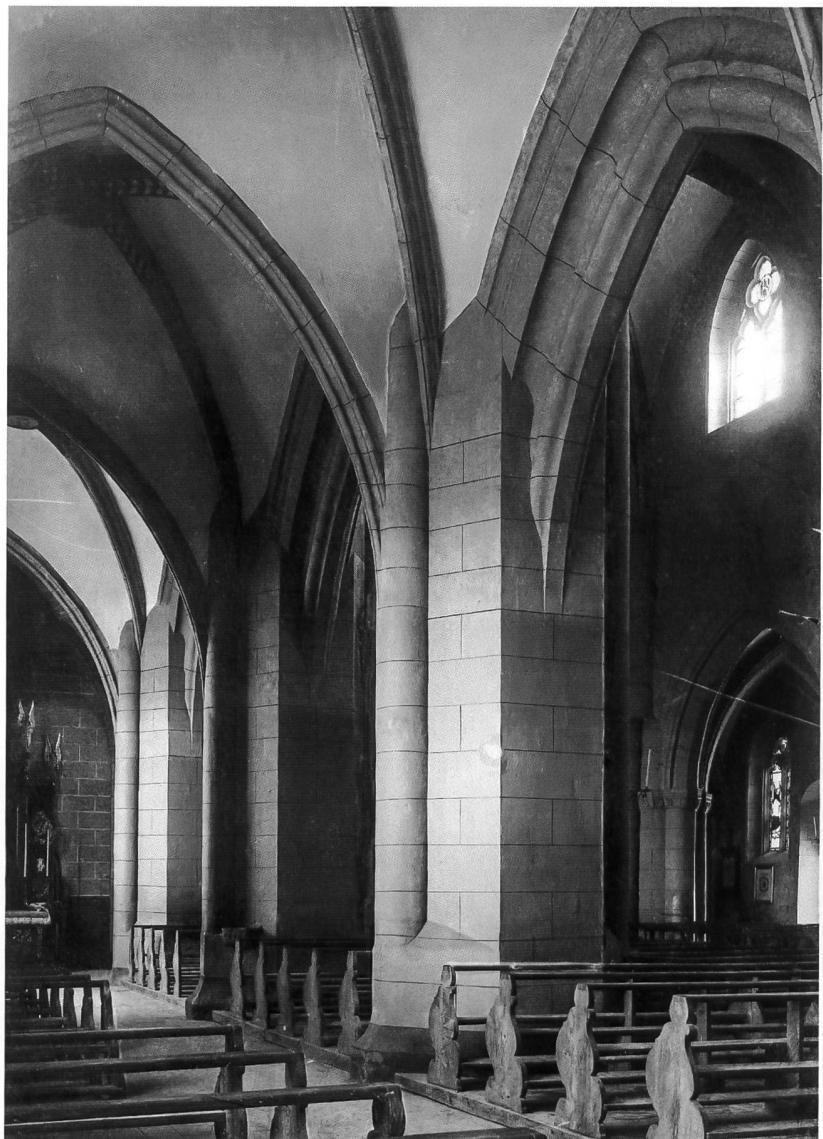


Fig. 21 Le bas-côté nord, reconstruit entre 1425 et 1434, état peu après 1890.

tangente, alors que la pénétration est brutale à l'extrados des moulures des arcades: on constate ici, après le vestibule de St-Nicolas à Fribourg, une nouvelle étape vers la manière exceptionnelle de Berne (fig. 2, 21 et 27), néanmoins comparable pourtant à certains détails de l'église paroissiale de Montet-Cudrefin (porte occidentale avant 1443), où se fait sentir sans doute la volonté d'Humbert le Bâtard, son constructeur, qui a dû jouer également un rôle à Romont. Dans le contexte romand et même genevois, plus progressiste pourtant, où les chapiteaux auront la vie dure, il faut souligner la précocité du type sans chapiteau, mais seulement après le vestibule de St-Nicolas (fin XIV^e siècle, en tout cas avant 1403), St-Jean d'Erlach (vers 1390-1395), en parallèle avec le chœur de l'église de Montet-

11 On les trouve parfois ailleurs, tardivement, ainsi à la Lorenzkirche de Nuremberg, ville où se rencontrent aussi des piles polygonales à colonnes engagées (Sebalduskirche, Lorenzkirche); ces dernières étaient déjà amorcées notamment dans la nef de la cathédrale d'Augsbourg, reconstruite avant 1343, et à Notre-Dame de Prague, et surtout à St-Martin de Landshut, dans la nef commencée en 1407, où le profil, d'abord analogue à celui de Romont mais octogonal, se transforme par la mise en faisceau des colonnes engagées.

12 Voir p. 26.

13 Voir p. 30-31.

14 MOJON, KDM BE IV, 26.

Cudrefin déjà citée et avec les croisées d'ogives orientales du bas-côté sud du Münster de Berne, dues à Mathieu Ensinger (étape 1448-1452)¹⁴, sans parler bien sûr de l'absence de chapiteaux, très antérieure, aux piliers des églises à trois nefs charpentées ou lambrissées (les plus proches étant l'église conventuelle des Augustins de Fribourg, achevée vers 1311, et celle des Dominicains de Berne, avec leur épigone, la paroissiale de Payerne, vers 1335).

Si la forme des arcades et leur genre de retombées s'orientent vers la solution bernoise, il n'en va pas de même de leur profil, qui, lui, reprend en le simplifiant fortement celui des arcades de St-Nicolas à Fribourg¹⁵ – et à une autre échelle, ce sera également à Romont celui des voûtes aussi bien du chœur que de la nef: tore à listel en bas dégagé par deux gorges, elles-mêmes flanquées de deux chanfreins. Il ne serait pas étonnant que les tailleurs de pierre de Notre-Dame aient connu le lent chantier de l'actuelle cathédrale, à notre connaissance le seul grand chantier romand en activité autour de 1400¹⁶, voire qu'ils y aient travaillé.

Voûtes du bas-côté nord

En ce qui concerne les voûtes du bas-côté nord, on constate qu'elles sont toutes – sauf une, sur laquelle nous allons revenir (voir fig. 42) – du modèle à simple croisée d'ogives, mais à retombées originales, puisqu'elles ne se font pas au niveau des doubleaux et des formerets, mais plus haut, entraînant un effet de bombement de la voûte (fig. 21). Un autre caractère, régionalement inédit, est la façon dont les doubleaux naissent du côté des piliers: le tas de charge s'y transforme en un petit mur-diaphragme de dimensions variées, qui permet aux retombées de trouver leur bon niveau (fig. 21 et 42).

La modénature des nervures – tore à listel en pointe, suivi directement de chaque côté par une gorge puis, après un ressaut, par une moulure torique saillante – est manifestement étrangère aux manières locales, où n'apparaissent pas les tores latéraux dégagés. Ce profil pourrait s'être inspiré, en le simplifiant, de celui de la chapelle des Macchabées de la cathédrale de Genève, achevée vers 1405¹⁷.

Quant aux baies, très restaurées, dont les ébrasures intérieures et extérieures sont richement ornées de tores et de gorges, il en sera encore question plus loin (voir p. 30-31).

Les parties hautes de la nef

Une autre difficulté apparaît également lorsqu'il s'agit de situer chronologiquement et typologiquement les chapiteaux à simples moulures de la nef: étant donné la reprise des parties hautes méridionales, également pour l'établissement futur des voûtes, la question concerne cette fois-ci aussi bien le côté sud que le côté nord¹⁸. Avec son profil évasé sous un bandeau suivi d'un seul tore et sous-tendu de gorges inégales, où chaque élément est bien séparé par des rainures, des cavets ou des chanfreins, et en tout cas sans abaque, leur type est postérieur aux rares chapiteaux de ce genre du Münster de Berne¹⁹ (fin du premier quart du XV^e siècle) et se rapproche plutôt de ceux de la chapelle sud-est de l'église de la chartreuse-forteresse savoyarde de Pierre-Châtel (Virignin, Ain), frappés justement de l'écu d'Humbert le Bâtard, chapelle probablement modernisée en 1434/1443²⁰, voire des quatre chapiteaux à moulures saillantes et serrées qu'on rencontre au premier étage de la tour de St-Nicolas à Fribourg, juste avant 1430²¹.

Du fait qu'ils arborent les insignes d'un pouvoir de haut niveau, et non de simples marques nobiliaires, comme celles qu'on voit aux clefs de voûte, leur importance est sans doute primordiale mais malheureusement non explicite; de toute façon, leur signification architecturale dépend de la date de leur implantation, qui n'est pas simple à définir.

1.– S'ils se placent avant l'incendie de 1434, ou plutôt peu après, au moins pour les plus anciens – armes de Jean de Prangins (=1445/1446), évêque de Lausanne²², et d'Humbert le Bâtard, comte de Romont (=1443), pour autant qu'elles ne soient pas rétrospectives – ou même de Jacques de Savoie, comte de Romont également²³, et de Fribourg²⁴, c'est là un archaïsme volontaire, compte tenu de leur absence dans le collatéral nord et dans ses grandes arcades (fig. 22-25).

2.– S'ils sont des années 1470-1480 – ce qui paraît beaucoup moins probable – donc seulement postérieurs à la reconstruction du chœur et à son aménagement et juste avant la réalisation de sa grille et le voûtement complet de la nef, prévus en tout cas en 1478, ils pourraient constituer un écho des «nouveautés» bernoises: le Münster avait été conçu par Matthäus Ensinger sans chapiteaux dans les bas-côtés mais bien avec des groupes de chapiteaux très élaborés, comme on peut les voir encore, datant du 2^e quart du XV^e siècle, dans le sanctuaire et le mur sud

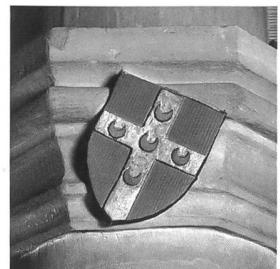
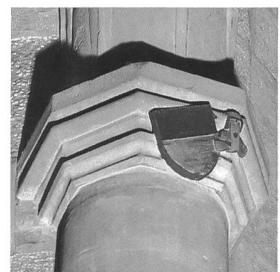


Fig. 22-25 Armoiries de Jacques de Savoie, de Fribourg, d'Humbert le Bâtard et de Jean de Prangins, probablement des années 1440, dans la nef.



Fig. 26 Le culot à main, années 1440, derrière l'orgue.

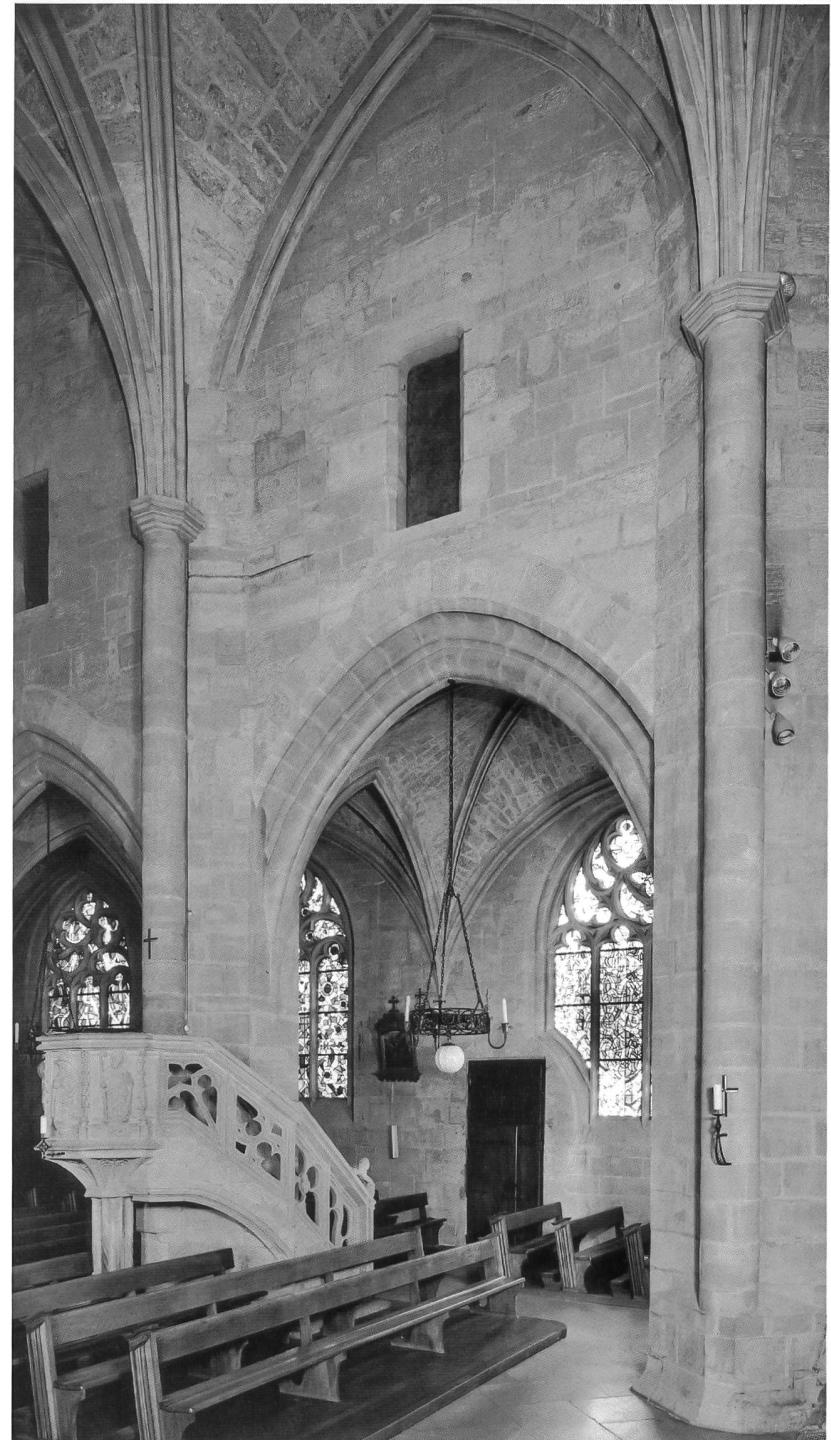
du chœur, et certainement aussi dans la nef²⁵. Il faut noter cependant d'une part que l'église St-Pierre de Bienne (1451-1470), qui imite Berne au moins partiellement, n'en a plus²⁶, et que, d'autre part, les chapiteaux de type analogue qu'on rencontre en Valais appartiennent, eux, à des édifices carrément archaïsants, du dernier quart du XV^e siècle surtout (cathédrale de Sion; St-Etienne de Louche; église de Géronde, à Sierre)²⁷.

Reste, pour les angles ouest, la question du culot «à main» tenant un bouquet de feuilles (fig. 26) et de son pendant, très végétal, qui ne s'apparentent pas, au point de vue décoratif, à la série des chapiteaux non figuratifs. Ils paraissent plutôt correspondre à l'esprit des culots du chœur (1447-1450) et, dans ce cas, pourraient également faire partie de travaux postérieurs à l'incendie de 1434. Si l'on inventorie les culots «à main» dans l'ensemble de la région, on constate qu'ils constituent une exception bornée à un petit groupe de réalisations, toutes situées dans la Broye et dans la Glâne (chapelle de Grailly à Payerne, 1458; chapelle St-Claude à Moudon, vers 1466; chapelle de Loys à Marnand [remplacement?]) et qui semblent toutes en rapport avec les ouvrages d'un ou des deux Jean de Lilaz: ce dernier aurait-il commencé àachever la nef de Romont après avoir terminé le chœur? voire l'inverse?

Les relations notées avec le chantier du Münster de Matthäus Ensinger, qui est à Berne depuis 1421, posent la question du passage de ce dernier à Romont, mais la seule mention de ce maître célèbre qu'on ait dans les anciens pays savoyards est l'entreprise avortée de grande chapelle pour le couvent des chevaliers-ermites de Ripaille (Thonon, Haute-Savoie), fondation du duc Amédée VIII, où nous savons qu'il vint en 1435 en tout cas²⁸. Et s'il est vrai que, toujours en Suisse romande, mais plus au nord, Ensinger travaille déjà, comme sculpteur, en 1424-1425 au tombeau des comtes de Neuchâtel²⁹ et passe parfois à Fribourg, en 1433, en 1435 et encore en 1445³⁰, il faut plutôt penser que les premiers maîtres de Romont – certainement étrangers – n'ignoraient pas le principal chantier régional ouvert au XV^e siècle, comme ils n'ignoraient pas non plus le chantier «permanent» de St-Nicolas de Fribourg.

Un seul espace

L'«originalité» la plus monumentale de Romont, qui n'est en fait que la reprise, un à deux siècles plus tard, du parti de Moudon, c'est l'unification



de l'espace dans l'axe est-ouest (chœur-nef), sans transept bien sûr, mais surtout sans arc triomphal vraiment marqué³¹ (fig. 1). Unification qui se fait malgré les différences de largeur du chœur, déjà calibré au XIII^e siècle, et de la nef, élargie seulement au XIV^e siècle apparemment, et le non-alignement des clefs de voûtes, dans le plan horizontal, qui leur est dû³². A cette époque, ni le Münster de Berne, où le chœur est «fermé» à l'ouest encore sous Matthäus Ensinger³³, ni son

Fig. 27 Elévation de la quatrième travée de la nef, côté nord. Piliers hexagonaux à colonnes engagées soutenant les voûtes de 1481-1486. Les parties hautes sont restées aveugles, sans doute parce que la façade était trop exposée aux intempéries.

épigone au moins partiel, St-Pierre de Bienne, achevé vers 1470³⁴, ne suivent cette conception spatiale unitaire, déjà revivifiée pourtant par l'architecture gothique «moderne», notamment en Franche-Comté, d'abord à St-Claude, et auparavant à La Chaise-Dieu, en Auvergne, elle-même inspiratrice de St-Claude³⁵.

Hypothèse sur le «maître d'œuvre de l'église» anonyme

L'analyse comparative que permet enfin une meilleure approche chronologique, et une lecture plus approfondie de l'œuvre romontoise conduisent à formuler l'hypothèse d'une forte influence de l'entreprise de l'abbatiale de St-Claude (Jura), alors grand centre de pèlerinage aussi bien pour le royaume de France que pour le duché de Savoie et devenue ensuite cathédrale. Effectivement, durant ce long chantier se développe, à part le système d'église-halle qui ne sera pas repris en Suisse sous cette forme, une architecture monumentale offrant des piliers octogonaux, à l'origine de tout un groupe d'églises, importantes, comme, dans l'ancienne Savoie, celle de Pérouges (dép. Ain), vers 1469, ou, dans la région de St-Claude même, d'églises plus modestes mais à piliers polygonaux, parfois avec colonnes engagées (Moirans-en-Montagne), proches typologiquement de Romont³⁶. Pour comprendre l'intérêt de cette filiation éventuelle, il faut souligner ici que l'emploi de piles polygonales n'est pas fréquent en France à la fin du gothique, beaucoup moins qu'en Allemagne. On trouve aussi, à St-Claude, les murs-diaphragmes des fausses voûtes sexpartites et les retombées hétéroclites des nervures des bas-côtés, bien que dans une autre position. En ce qui concerne les murs-diaphragmes, on connaît bien ces manières de «tas de charge» dès le XIII^e siècle; ils sont alors le plus souvent réservés aux courtes facettes des absides, dont ceux de la cathédrale de Bourges offrent l'exemple le plus spectaculaire, puisque ces murs s'y percent d'une rosace. Mais le seul monument qui, dans le cadre régional, a pu inspirer à ce point de vue-là aussi le maître de Romont est alors l'abbatiale de St-Claude.

Chronologiquement, cet apport est tout à fait plausible, puisque la reconstruction complète de l'abbatiale jurassienne est commencée vers 1384/1392. De plus, dans le contexte historique, on a déjà noté depuis longtemps, grâce aux recherches

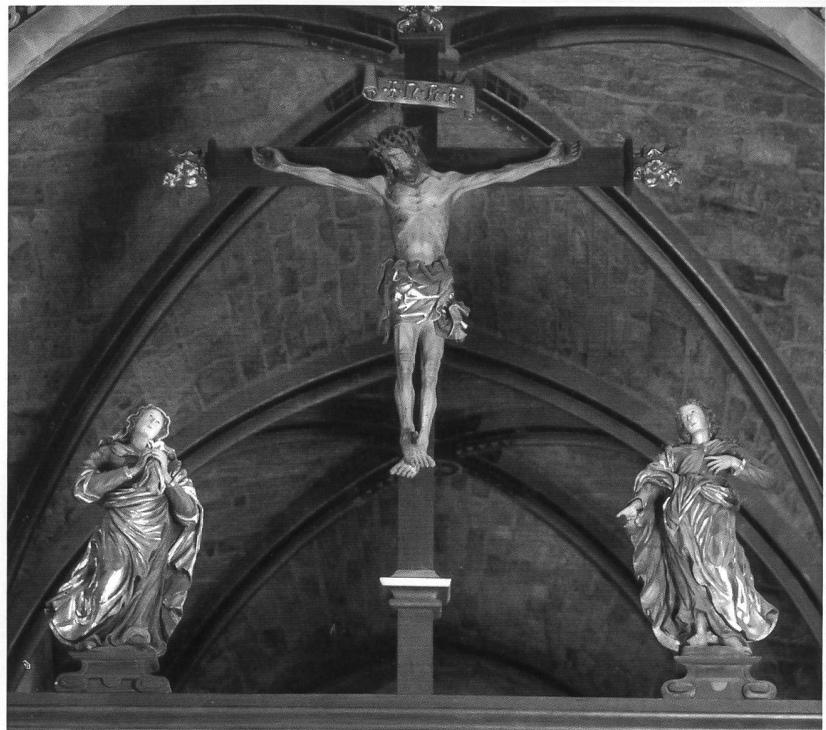


Fig. 28 Calvaire du tref, Christ du troisième quart du XV^e siècle, Vierge et saint Jean de la fin du XVII^e siècle, bois sculpté et polychromé. – Tendu à l'extrême, ce Christ est l'un des plus beaux exemples connus d'un type gothique tardif assez courant dans la seconde moitié du XV^e siècle. Déposé à l'hôpital en 1488/1489, il a été fixé sur la poutre de gloire, suspendu à une chaîne, une lampe ou un chandelier brûlant au-dessous. Exécutée dans le troisième quart du XVII^e siècle, cette œuvre importante demeure anonyme. A la fin du XVII^e siècle, on lui a adjoint la Vierge et saint Jean, qui comptent parmi les meilleures statues de cette époque dans le canton de Fribourg. L'ensemble a été restauré en 1938 par le Romontois Paul Stajessi (établi à Lucerne), qui aurait dégagé la polychromie originale, noyée sous un enduit uniforme.

François Moschoz, maçon-architecte de Romont

Maître d'œuvre encore mystérieux, François Moschoz (Mochoz, etc.), qui est alors bourgeois³⁷, entre dans l'histoire seulement avec l'achèvement de la nef de Notre-Dame de Romont, dès 1481: on ne sait donc rien de son apprentissage et de son origine. Si les documents, à côté d'une série de travaux secondaires mentionnés de 1485 à 1500 à Romont³⁸, ne lui donnent que la paternité de l'élégante chapelle de Rive à Estavayer en 1488 et 1489, aux frais du chanoine de Lausanne Jean Assenti, la méthode comparative permet de lui attribuer en plus la construction de l'ancien chœur de Farvagny-le-Grand, probablement peu avant 1485³⁹. Comme on le voit par ses deux principaux ouvrages documentés, qui subsistent fort heureusement, Moschoz est un maçon très appréciable. Et très apprécié, on ne s'y est pas trompé à l'époque, puisqu'il est appelé comme expert lors de l'érection du clocher de St-Martin à Vevey en 1497⁴⁰ et lors du couvrement d'ogives de la nef de St-Laurent d'Estavayer en 1501⁴¹.

Après cette vingtaine d'années d'activité de maçon-architecte, il est d'autant plus étonnant de le voir l'abandonner, puisque les documents postérieurs ne le signalent comme maçon-architecte sur aucun chantier et que d'autres maîtres semblent lui succéder sur place, comme Claude de Lilaz et Mermet Forand. Ce qu'on sait de lui le montre alors comme un simple notable romontois, tour à tour recteur de la Fabrique (1496-1497, 1503-1510 et 1513-1522)⁴², ce qui est encore dans ses cordes, mais également recteur de l'Hôpital (1500-1502)⁴³. Peut-être avait-il été accidenté ou malade au point de ne plus pouvoir travailler de son métier?

Attaché en tout cas à sa ville, il avait fondé, avec sa femme Pernette, née Casei, l'autel Notre-Dame-de-Pitié à l'église paroissiale, fondation qu'il n'oublie pas dans son testament en 1525⁴⁴. Les cloches sonnèrent à sa mort l'année suivante⁴⁵.

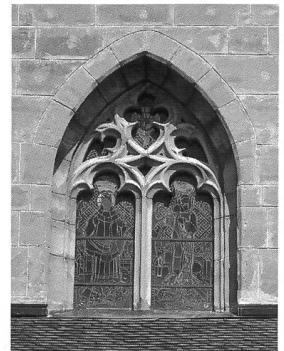


Fig. 29 Deuxième fenêtre haute à remplages flamboyants, 1478-1486, par François Moschoz.

ARCHITECTURE

de Pierre de Zurich⁴⁶, la richesse, au moins socio-
logique, de l'apport de main-d'œuvre saint-claudienne dans les constructions à Fribourg, dès la fin du XIV^e siècle (apport mentionné de 1395 à 1439) et certainement à St-Nicolas aussi⁴⁷, donc parallèlement à la progression du chantier de St-Claude, qui représente, avant celui de Berne (débutant en 1421), le plus grand chantier «moderne» de toute la région⁴⁸.

Mais on connaît aussi les passages d'artistes (sculpteurs, orfèvres) et de maçons-architectes de St-Claude à Genève ou vice-versa, tout spécialement celui de Hugues Nant: originaire de St-Claude, il travaille en 1437-1438 aux tourelles de la façade de St-Pierre à Genève et il sera, sous le nom de Hugues Nanc, occupé à la construction de la façade et du clocher de St-Claude en tout cas en 1447⁴⁹. Or, en 1424, au moment où la ville prend sa décision de reconstruire l'église, deux maîtres rénovent la porte de Lussy à Romont: l'un, prénommé Jaquet, doit être Jaquet Maczon, apparemment l'un des principaux maçons de Payerne dans le premier quart du XV^e siècle, l'autre, son associé, porte le nom de Hugonet Nanc⁵⁰... Rien n'empêche donc de formuler comme hypothèse de travail la plus plausible le choix d'un maître d'œuvre de St-Claude pour les débuts de la reconstruction de la future «paracollégiale» de Romont, peut-être même celui de Hugues Nant, à moins qu'il ne s'agisse là que d'une extraordinaire coïncidence. Et cela peut-être sous l'influence d'Humbert le Bâtard, futur comte de Romont, dont nous savons par l'un de ses rares comptes personnels – relativement tardif, il est vrai, puisqu'il date de 1433 – qu'il fréquentait le pèlerinage de St-Claude⁵¹.

L'achèvement de la nef (fenêtres et voûtes)

La visite pastorale de 1453 indique bien que les travaux sont loin d'être terminés alors: l'évêque auxiliaire demande «que l'œuvre de l'église entreprise par la Fabrique soit achevée sans délai»⁵². En fait, les dons à la Fabrique ne s'interrompent pas de 1450 à 1461: l'un d'eux, de 1454, en précise même l'affectation: «pour refaire l'église et l'entretenir»⁵³. Ces activités correspondent pourtant d'abord aux aménagements du chœur, auxquels le duc et le Clergé participent finalement, l'un par la fourniture des vitraux de 1459, l'autre par la commande des stalles achevées en 1468.

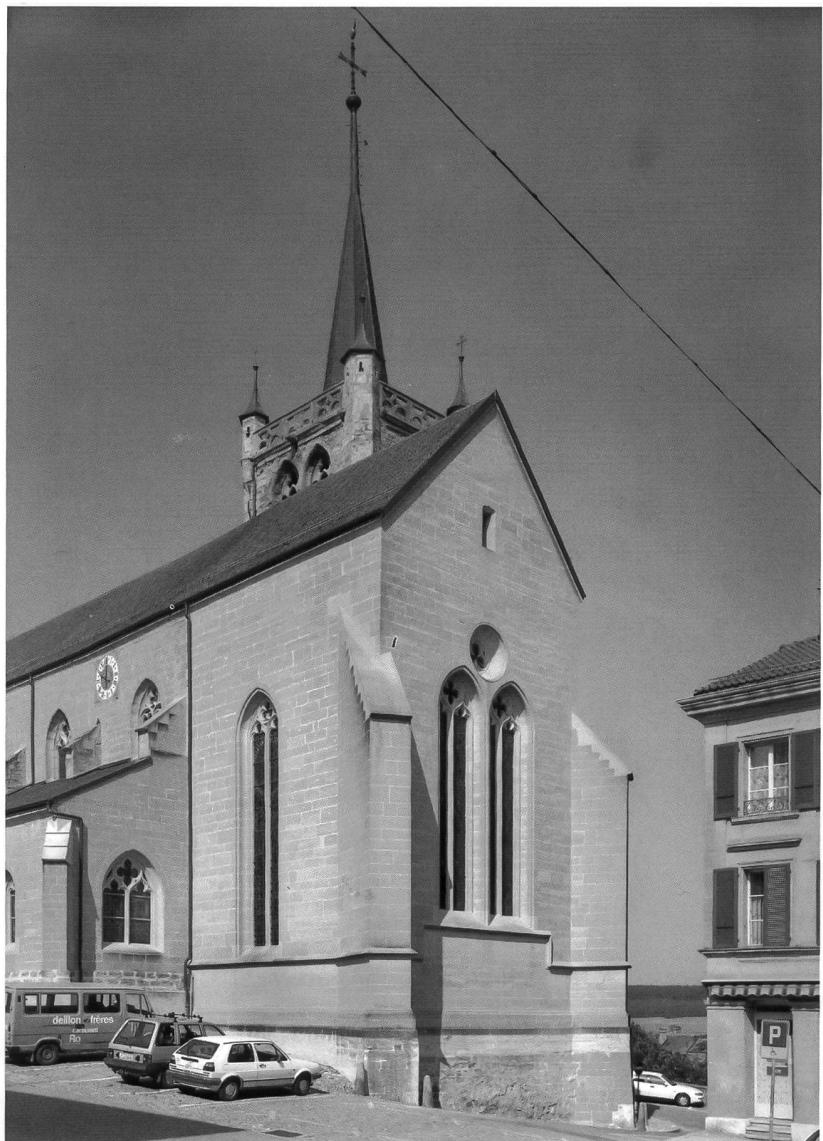


Fig. 30 Le chevet reconstruit entre 1443 et 1451, notamment par Jean (II ?) de Lilaz et Hugonin Gaborey.

Les dons à la Fabrique, compte tenu des documents qui nous restent, ne reprennent quant à eux qu'en 1471 pour se poursuivre jusqu'en 1481⁵⁴. Cette interruption d'une dizaine d'années – entre 1461 et 1471 – pourrait correspondre à un véritable arrêt de chantier⁵⁵. La réactivation des travaux tombe pourtant au plus mauvais moment pour les Romontois, touchés par un nouveau désastre lors des guerres de Bourgogne, l'incendie et la destruction de la ville en 1476: l'importance de cet événement ne doit pas être trop minimisée, puisqu'ils obtiennent encore en 1484 du duc Charles 1^{er} la confirmation de faveurs financières, afin de poursuivre les reconstructions nécessaires mais sans qu'il soit parlé de l'église, dont on ne sait d'ailleurs même pas si elle fut gravement endommagée alors⁵⁶.

15 Si l'on excepte l'élément supplémentaire de moulure qui sert de formeret vers les bas-côtés. Dans la «chapelle» du Clergé, la moitié orientale de celui-ci, un peu analogue à un doubleau, est d'ailleurs très différente de l'autre, qui correspond à ceux des autres travées (fig. 42, à droite).

16 Avec ceux, plus modestes, de la Madeleine et des Macchabées à Genève.



Fig. 31 Groupe sud des stalles, atelier d'Antoine et Claude de Peney, dais réalisé par l'atelier de Rodolphe Pottu, 1464-1468, lutrins de 1469 probablement, chêne et noyer sculpté. – La création de plusieurs ensembles de stalles dans les églises paroissiales de Suisse romande à partir du deuxième quart du XV^e siècle témoigne de l'importance croissante du clergé, de son besoin d'organisation et du développement du chant choral. Les stalles de l'église St-Nicolas de Fribourg, exécutées par l'atelier d'Antoine de Peney entre 1460 et 1464, étaient à peine terminées que le clergé de Romont commanda aux mêmes artisans un ensemble tout à fait analogue. En 1468-1469, l'œuvre fut achevée par l'atelier de Rodolphe Pottu de Genève, qui réalisa le dais à remplacements aveugles et arcs en accolade – typiquement genevois – et par un atelier non identifié qui sculpta les remarquables lutrins, portés par des monstres aux ailes déployées. Teinté en brun, ce « meuble » imposant, qui foisonne de reliefs et de sculptures édifiantes dans la partie supérieure, et de figures profanes plutôt grotesques dans la partie inférieure, n'a que deux éléments polychromes: les phylactères portant les inscriptions du credo prophétique et apostolique, et les remplacements du dais, passés en rouge à l'origine par deux membres du clergé. Alternant sur les dorsaux, les prophètes et les apôtres représentaient un modèle idéal pour la communauté ecclésiastique.

La question des chapiteaux du XV^e siècle dans la nef a déjà été effleurée (voir plus haut, p. 24). A part celui aux armes de Jacques de Romont déjà examiné, seul celui qui porte l'écu de Fribourg pourrait prêter encore à discussion: c'est beaucoup plus probablement, comme nous l'avons dit, le rappel du geste de bon voisinage fait par cette Ville juste après l'incendie de 1434⁵⁷ qu'une marque de reconnaissance tardive, qui ne pourrait être alors que bien postérieure aux guerres de Bourgogne⁵⁸. Le financement des voûtes ou d'une partie d'entre elles, le texte n'en parlant que globalement, est assuré par un legs d'une valeur de 200 écus – ce qui représente à l'époque approximativement 700 florins⁵⁹ – fait en 1478 par Antoine d'Illens, l'ancien bailli épiscopal de Lausanne, qui donna également 200 florins pour la confection des nouvelles grilles⁶⁰. Jacques Chablaisii, bourgeois et membre du Clergé de Romont, curé de Gruyères, lègue aussi, en 1481, 12 livres «pour réparer et refaire les voûtes de l'église»⁶¹. Les fonds de la Fabrique, qui, malgré tout, ne suffisent pas à assumer la tâche⁶², sont même alimentés dès 1482 par l'argent des amendes imposées aux «jureurs»⁶³. Les reprises au haut des murs méridionaux du XIV^e siècle semblent comme inscrites sur les retraits des piliers, mais ne sont peut-être pas toutes contemporaines. Le premier des deux comptes de Fabrique qui subsistent de l'époque de ce chantier confirme les travaux préparatoires à l'établissement des voûtes en 1480-1481⁶⁴.

D'abord l'expertise des piliers au sud: à fin décembre 1480, celle du pilier de St-Christophe par «maître Guillaume», sans doute le maître du clocher de St-Nicolas à Fribourg⁶⁵, et celle de ce pilier ou d'un autre par «maître Humbert, maçon de Gruyères», vraisemblablement le maître de la chapelle du château de Gruyères (portail daté 1480), appelé par Jacques Chablaisii lui-même⁶⁶. François Moschoz, le maçon romontois qui «devait faire les voûtes et les piliers», reprend effectivement alors ceux de Ste-Marie-Madeleine, toujours au sud, et de St-Christophe⁶⁷ (voir encart p. 26). En 1480-1481, on s'occupe d'acheter de la chaux (Riaz, Corbières, Henniez) et des pierres de taille: le carrier Pierre Carimbaud notamment tire des blocs de tuf des «touvières» de Villarlod et surtout de Posat – certains sont même extraits dans l'eau – avec l'aide de l'équipe de Moschoz; on lui en paye 2600 en une fois⁶⁸. François Moschoz pose «les clefs des fenêtres de la première voûte» orientale, celle qui s'inscrit carrément dans l'angle intérieur du clocher⁶⁹, et il reçoit déjà cette année-là 56 livres, expressément en déduction de son «tâche» pour les voûtes, commencées donc par l'est⁷⁰.

Le second compte conservé qui nous renseigne sur ce chantier, celui de 1486-1487, montre que les travaux de reconstruction proprement dits sont terminés ou viennent de l'être: Moschoz est occupé à renforcer des contreforts, notamment en juin 1487 celui du «Portail» du côté de St-Claude⁷¹,

ARCHITECTURE



Fig. 32 La grille du chœur, attribuée aux serruriers Aymonet et Pierre Rochat, de Lausanne, 1478 ou peu après, fer forgé et peint. – En 1478, Antoine d'Illens, ancien bailli épiscopal de Lausanne, lègue 200 florins pour exécuter cette magnifique grille hérissée d'épines. Comme à St-Nicolas de Fribourg, cette protection a été mise en place à la suite de la confection des stalles. Tout à fait semblable à la grille de l'église St-Laurent d'Estavayer-le-Lac, réalisée par les Rochat en 1506, celle de Romont a été attribuée au même atelier par Marcel Grandjean. Au-dessus de la porte à deux lourds vantaux, une plaque de fer porte l'inscription attestant le legs d'Antoine d'Illens et la rénovation effectuée sur ordre du Conseil en 1765; les armoiries du donateur sont représentées sur le côté droit de cette plaque. Peinte en noir en 1890, elle avait sans doute une véritable polychromie à l'origine.

bien qu'il ait encore expertisé auparavant, avec des maîtres maçons de Fribourg, l'un des piliers de l'église. Plus révélateur encore: c'est cette année-là qu'on vend le bois de la «loge» des tailleurs de pierre, devenue inutile⁷².

L'achèvement des voûtes de la nef permet la poursuite de l'aménagement de l'église, notamment l'installation en 1488-1489 du tref – la poutre de gloire, à l'entrée du chœur – et du crucifix qu'il supportait (déplacé temporairement à l'hôpital), que l'on assure par une chaîne de fer⁷³. La pose d'un orgue s'effectue en 1492,

bien plus tôt qu'on ne le pensait, un orgue de chœur sans doute, placé contre la paroi nord de la première travée⁷⁴ (voir p. 69).

Que dire du fait que les simples voûtes à croisée d'ogives, dont les nervures montrent un profil identique à celles du chœur et aux arcades nord – avec tore à listel dégagé par deux gorges flanquées de chanfreins – très commun, forment deux séries, l'une, à l'ouest, avec des formerets incomplets et des retombées en pénétration plus haut que les chapiteaux dans des tronçons de colonnes, et l'autre, à l'est, avec des formerets

ARCHITECTURE

couvrant aussi la saillie des piliers et des retombées directes sur les chapiteaux? (fig. 2) Les deux voûtes aux armes d'Illens (de gueules au sautoir d'or), postérieures à 1478 en tout cas, sont à l'ouest de la jonction des deux séries, mais cette localisation n'offre aucune indication préemptoire et la différence en question pourrait n'être qu'une trace de modernisation en cours de chantier.

Les cinq clefs de voûtes présentent à la suite du chœur, de l'est à l'ouest: l'Agnus Dei, le monogramme «ihs», les armes de la famille d'Illens – deux fois – et les armes du Clergé (de gueules au ciboire d'or). Ces dernières montrent que le Clergé, bien que déchargé des ouvrages de l'église par l'acte d'exemption de 1404, avait tenu à participer à l'étape finale de la reconstruction du XV^e siècle.

Quant aux fenêtres hautes, percées seulement au sud⁷⁵, que les documents permettent donc de donner aussi à François Moschoz, elles forment une seule série (fig. 29). Très courtes, elles possèdent des remplages à un seul meneau avec des tracés variés, même s'il y a des répétitions, et pour la plupart d'entre eux, très sages dans leurs formes flamboyantes, parfois même traditionnelles, comme les deux qui ont des quadrilobes: ils ne diffèrent guère de ceux de la grande baie du chœur, sinon par l'absence de tores et donc par leur dessin plus anguleux. Les plus flamboyants sont à l'ouest: l'accordade y disparaît au profit du plein cintre, qu'on retrouve d'ailleurs portant un trilobe et surmontant deux lobes complètement détachés dans la baie de la travée occidentale du chœur, probablement de la même main⁷⁶.

Le dessin de la paire flamboyante à deux mouchettes et un soufflet (ou un quadrilobe allongé) disposés en éventail se retrouve à Ste-Anne d'Estavayer en 1488-1489, ouvrage bien attesté de François Moschoz⁷⁷, et permet d'attribuer également à ce maçon-architecte la reconstruction du chœur de l'ancienne église de Farvagny-le-Grand, peu avant 1485 vraisemblablement, dont quelques fenêtres ont été remployées dans l'église actuelle, néo-gothique (1888-1892)⁷⁸.

Ces remplages n'ont rien à voir avec la série exceptionnelle, aux motifs flamboyants asymétriques tout à fait «crazy» («mit schülstigen Fischblasenmuster gefüllt», selon Rahn⁷⁹), du nouveau bas-côté nord. Stylistiquement beaucoup plus tardifs mais exceptionnels de forme, les remplages de cette série ont été réinsérés après coup, dès 1861 (voir p. 60), dans les baies très larges, déjà à deux meneaux sans doute – sauf celui de l'ouest à un seul meneau et du genre traditionnel que montraient probablement les anciens – mais ces

17 Si les Macchabées montrent un tore à listel en pointe, il n'en va pas souvent de même dans d'autres exemples, fréquemment méridionaux, où se voient aussi les moulures toriques latérales, qui se lient plus généralement à des cavets et des gorges, comme à St-Claude (Jura), à Pierre-Châtel (Ain) (chapelle nord du petit cloître), Carpentras (Vaucluse), St-Donat-sur-l'Herbasse (Drôme), mais également à Commugny (chapelle sud-ouest, avant 1518) (Vaud). Le type romontois ne se rencontre régionalement que dans la travée sud du cloître gothique de Hautecombe (Savoie), mal daté, mais qui est un monument favorisé par Humbert le Bâtard: il y avait fait éléver une chapelle (démolie) en 1421 (Joseph JACQUEMOUD, Description historique de l'abbaye royale d'Hautecombe, Chambéry 1843, 72, inscription: «fundavit dotavit atque construxit hanc capellam ad laudem et honorem Beate Marie sanctique Jacobi et beati Mauricii et sociorum anno domini MCCCCXXI»). Le type sera repris en plus compliqué dans les doubleaux des voûtes de la nef de la cathédrale de Sion (Valais) en 1496-1497, et aussi en Franche-Comté jusqu'au XVI^e siècle (ogives à Dole: René TOURNIER, Les églises comtoises, Paris 1954, 244, n° 18; ailleurs doubleaux, 246, fig. 231).

18 Le contrebutement des murs, visible seulement sous les toitures, n'est pas du même type: murs-boutants au sud et contreforts à ressaut au nord.

19 MOJON, KDM BE IV, 162.

20 Juliette DUCOTÉ-DE BELLEFON, dans: Le Bugey, 1993, 60-61.- Jean PICARD e. a., La Grande Chartreuse et les chartreuses de Portes, Sélignac, et Pierre-Châtel, Salzbourg 1986, 181, fig. 149, 156-157 (erreur de légende).- GRANDJEAN (cf. n. 49), 91, n. 41. - Effectivement, Humbert le Bâtard fait un voyage en 1434 à Pierre-Châtel (Arch. dép. Savoie, C 632, c. d'Humbert le Bâtard 1432-1434, 138, fév. 1434 n. st.), sans doute pour sa réception dans l'ordre du Collier, voir CORNAZ (cf. n. 7), 317-318.

21 Augustin GENOUD, Marques de tâcherons sur les édifices de Fribourg (jusqu'à 1600), dans: IAS, n. s. 3a (1937), pl. I-V; STRUB, MAH FR II, 27-28, 51-53, fig. 38-42.

22 Bienfaiteur de l'église en tout cas comme dispensateur d'indulgences pour la reconstruction en 1434, voir p. 31. - Sur Jean de Prangins, cf. HS I/4, 137-139. - Nos remerciements vont à Pierre-Yves Favez, archiviste aux ACV, qui nous a aimablement aidé à débrouiller la signification de ces armes.

23 C'est plausible, si la date de sa qualification ou sa prétention au titre de comte de Romont est antérieure à 1460, comme le laisseraient croire des documents qui lui donnent ce titre en 1443 et 1458 en tout cas (AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 88, 26 juin 1458; 110 et 110

v°, 18 juil. 1458; 109 v°, 1443). Ses armes sont celles de Savoie, brisées d'une bordure d'azur chargée de huit besants d'or (D.-L. GALBREATH, Armorial vaudois II, 1977, 628-629).

24 Nous savons en tout cas que le 16 novembre déjà, Fribourg prête la forte somme de 280 livres aux Romontois «apres lour destruction dou fu»: AEF, CT 64, 2^e sem. 1434, 6 v° et 77. - Les relations artisanales existaient déjà alors entre Romont et Fribourg: François Lombart, le «maistre des relinges» d'Orbe, (voir n. 98), ne quitte Romont que pour Fribourg où, en 1435, il refait l'horloge du Jaquemart (AEF, CT 65, 1^e sem. 1435, 137; CT 66, 2^e sem. 1435, 209).

25 Bien que les premières étapes de couvrement de la nef soient dues à Erhart Küng, vers 1490: MOJON, KDM BE IV, 111, fig. 88.

26 Eduard LANZ, dans: 500 Jahre Bieler Stadtkirche, Bienne 1963, 23-26.

27 A. ANTONINI, F.-O. DUBUIS, A. LUGON, Recherches récentes sur la cathédrale de Sion (1985 et 1988), extrait de: Vallesia, XLIV, Sion 1989, 93 sq. - Nott CAVIEZEL, dans: Vallesia, 1984, 125 sq. - F.-O. DUBUIS, dans: Vallesia, 1977, 362-371.

28 Luc MOJON, Der Münsterbaumeister Matthäus Ensinger, Berne 1967, 64-69.

29 Ibid., 83-89.

30 AEF, CT 62, 2^e sem. 1433, 25; CT 66, 2^e sem. 1435, 41: «a maistre Mathis maistre de leuvre dou mosnier de Bernaz»; 42; 43; 47; MOJON (cf. n. 28), 10-11. - Il pourrait s'agir de visites à St-Nicolas même, dont l'histoire est mal connue pour cette période, car parmi des dons «operi fabrice ecclesie Beati Nicolai» (1440, 1444), on en note un dédié expressément «operi nove fabrice beati Nicolai in dicto Friburgo» (1442) (AEF, RN 58, 193 v°; 238; 150).

31 Voir p. 34.

32 Le doubleau remplaçant l'arc triomphal montre la même modernité que les autres nervures, mais il est un peu plus épais. Il a dû être légèrement déplacé et c'est ce qui expliquerait que la cinquième croisée de la nef ne s'y appuie pas directement au sud.

33 Georg GERMANN, Bauetappen des Berner Münsters, dans: NMAH, 1983, tiré à part, p. 5.

34 LANZ (cf. n. 31), 26.

35 TOURNIER (cf. n. 17), 165-169, a bien montré la liaison entre ces deux édifices.



Fig. 33 La chaire, œuvre du tailleur de pierre Mermet Ferrand, de Romont, panneaux en relief du peintre-sculpteur Claude de Bolaz, de Vevey, 1520, molasse sculptée, hauteur 293 cm. – Avec sa cuve ornée de reliefs, montrant la Vierge de l’Assomption entourée des quatre Pères de l’Eglise latine (Augustin, Jérôme, Ambroise et Grégoire), cette chaire est exceptionnelle pour nos régions. D’une plastique très puissante, les panneaux sont l’œuvre d’un membre de la famille des Bolaz, artistes actifs dans la région de Vevey et en Valais de 1490 à 1530. Restauration complète en 1939 par L. Magnin et F. Maternini. Remplacement du lion, présentant les armes de la ville au départ de l’escalier, par une copie de François Baud en 1954.

baies ont encore des ébrasements intérieur et extérieur très animés, plutôt archaïsants, qui pourraient remonter quant à eux à la reconstruction du bas-côté⁸⁰ (fig. 69-70).

La reconstruction du chœur (1443-1451)

En 1434 déjà, l’évêque de Lausanne, Jean de Prangins, d’ailleurs ancien curé de Vuisternens-devant-Romont au tout début du siècle, publie une indulgence en faveur de ceux qui contribueront à la reconstruction de l’église et de l’hôpital de Romont, tous deux atteints par l’incendie⁸¹; le pape Eugène IV fait de même avant mars 1435, non sans que ce geste soulève des problèmes avec le couvent de la Fille-Dieu, qui recueille aussi alors des fonds pour sa restauration. Mais c’est une autre histoire⁸².

³⁶ Ibid., 226, fig. 214, relevés. Voir aussi supra n. 11, les autres analogies beaucoup plus lointaines. – Signalons aussi ici le cas des piliers du type de ceux de Romont, dans les fresques de l’ancien oratoire du château de Fénius, longtemps attribuées à Giacomo Jaquerio, de Turin, qui connaissait bien la région lémanique; essai de datation précoce, vers 1413-1414, dans: D. PROLA, B. ORLANDONI, Il castello di Fenix, Aosta 1982, 98-99, tav. III et V, fig. 217, 221, 253, 257, 268; datation reprise, après restauration, dans Elena ROSSETTI BREZZI, La pitura in Valle d’Aosta, Torino 1989, 14-16: vers 1420.

³⁷ APR, Inv. des titres du clergé, 74 (Notes N. Schätti), 16 janv. 1483; AEF, RN 97, 32, 16 janv. 1483.

³⁸ Comme la restauration de la salle chauffée de la maison du clergé en 1485: APR, CC 1485.- ACR, CF 1496-1497, 6; CF 1499-1500, 5.

³⁹ Voir le texte, p. 30, et les n. 77-78.

⁴⁰ AC Vevey, Fin. A 3, CV 1497, 21: «libravi magistro lathomo de Rotondome qui fuit ad visitandum ecclesiam pro vino suo sibi dato».

⁴¹ AC Estavayer, CG 42, CV 1500-1501, 33: «Francisco Mochoz qui fuit requisitus die festi sancti Laurentii ut remaneret usque ad diem crastinum ut doceret et daret suum bonum avisum quomodo debet fieri vota ecclesie».

⁴² AEF, Romont, CF, aux dates; CF 1500-1501, 6 (arrêté); Id., Romont tir. XXX, Fabrique, n° 18, c. 1577, avec historique des cloches (1520).

⁴³ AEF, Romont, CF 1501-1502, 7.

⁴⁴ APR, lettres de fondations, II-15, 31 déc. 1525.

⁴⁵ AEF, Romont, CF 1525-1526, 3 v°: «recepit pro pulsatura honesti viri Francisci Moschoz, 12 s».

⁴⁶ Pierre de ZURICH, La maison bourgeoise en Suisse, XX, Fribourg, Zurich 1928, XXXIV-XXXVI: Jean Lottier, dit Jean de St-Claude (att. de 1395 à avant 1416), Nicolet Girard (att. de 1401 à 1424) et Guillaume de Cruce (att. 1436 et 1439; ajouter: AEF, RN 41, 104 v°, janv. 1439).

⁴⁷ Selon Genoud, les marques de maîtres aussi importants, d’après les comptes, que Jean de Delle et Nicolet Girard se retrouveraient dans les deux premiers niveaux du clocher de St-Nicolas, notamment la marque n° 69: GENOUD (cf. n. 21), 229 et 231.

⁴⁸ TOURNIER (cf. n. 17), 166: cet auteur ne parle pas de Nanc; voir en revanche: Gustave DUHEM, dans: Congrès archéologique de France, 118^e session, 1960, Franche-Comté, Paris 1960, 132-144.

⁴⁹ Marcel GRANDJEAN, Les architectes «genevois» hors des frontières

suisses à la fin de l’époque gothique, dans: NMAH, 1992/1, 95-96: l’ouvrage de Nant à Genève était très important, puisqu’il lui fut payé 430 livres; en fait, selon les recherches de Philippe Broillet, il s’agit bien des «parvarum turrium».

⁵⁰ AEF, Romont, CV 1424-1425, 10, juin 1424: «Jaqueto Maczon de Paterniaco et Hugoneto eius socio qui operati fuerunt in porta de Lussie»; 12; 24, mi-nov.: «Jaqueto, Hugoneto Nanco et suis sociis...».

⁵¹ Arch. départ. Savoie, C 632, c. d’Humbert le Bâtard 1432-1434, 109, 2 sept. 1433, voyage à St-Claude: dépenses pour «XX esmages de plon pour remembrance de Saint Claude, 4 gr. 8 d.». – D’autre part, on peut noter que l’une des chapelles de la paroisse de Romont, dans le «Portail», de peu antérieure à 1416-1417, était dédiée à saint Claude, dévotion rare et tardive dans le diocèse de Lausanne, en tout cas au niveau des églises (RHE 1912, 188 et 196) et même des chapelles, dont celle de Romont pourrait être la plus ancienne mentionnée (comparer les visites pastorales de 1416-1417 et de 1453).

⁵² VP 1453, 32: «opus dictae ecclesie sive inceptum fabrice eiusdem continuetur absque ulteriore dilatatione et ipso opere expleto fiant verrerie in fenestris quibus necessarie fuerint».

⁵³ AEF, Romont tir. XXX, Fabrique, n° 2, 3, 9 janv. 1454, «[ad] opus ecclesie parochialis Beate Marie Virginis Rotundimontis ad dictam ecclesiam reficiendam et manuteneandam»; Fabrique, n° 4, 20 sept. 1461: Henri Champion constitue héritière universelle la «fabricam ecclesie parochialis gloriose Virginis Marie Rotundimontis».

⁵⁴ AEF, Romont tir. XXX, Fabrique, n° 2, 4, et n° 3, 2 sept. 1471, legs de 5 florins «fabricae ecclesie Rotundimontis»; C, sans n°, 27 déc. 1472: réception «nomine operis fabricae ecclesie Rotundimontis» de 8 fl. légués; n° 5 (et n° 2, 7), 12 mars 1473, donation d’une obligation «fabricae operis ecclesie»; n° 2, 7 v°-8, et C (293), 6 juin 1479: 10 florins «ad opus operis fabricae ecclesie eiusdem loci Rotundimontis». – Voir aussi plus bas, n. 61. – En 1478/1479, le clergé fait faire deux fenêtres pour l’église (APR, CC 1478/1479), mais c’est peut-être pour des réparations des dommages de guerre.

⁵⁵ L’absence de comptes de Fabrique de 1456 à 1480/1481 empêche d’être péremptoire.

⁵⁶ AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 281, 25 juin 1484.

⁵⁷ Voir supra, n. 24.

ARCHITECTURE

Les documents manquent pour connaître exactement les ouvrages effectués ces dures années-là. On peut supposer qu'on procéda d'abord à des réparations indispensables aux charpentes et aux toitures, les premières touchées en cas d'incendie, ainsi qu'aux verrières⁸³, et qu'on consolida les murs, qui n'avaient pas dû subir beaucoup de dégâts, sauf autour du clocher, fortement endommagé en tout cas au niveau du beffroi, puisqu'il en fallut refondre toutes les cloches (voir p. 65). Ensuite seulement on reprit les travaux de reconstruction, mais, comme nous l'avons vu, non dans l'ordre prévu initialement. La nomination d'un «recteur général de la Fabrique» par la ville en octobre 1440 en marque sans doute une première étape⁸⁴. Deux ans plus tard, les soins se portent vers le chœur, en partie irrécupérable apparemment: on en profite, selon les investigations archéologiques, pour l'agrandir vers l'est et pour en surélever les voûtes (voir p. 9). Le 3 janvier 1443 (nouveau style), une convention est passée avec un maçon de Romont, Mermet Givel, pour le reconstruire «selon la forme indiquée», qui n'est malheureusement pas rapportée dans l'acte. Les maçons sont peu payés: 3 sols par jour, frais compris, pour Mermet Givel et 14 deniers pour son fils Pierre, outre un vêtement valant 60 sols par année; la ville doit leur procurer d'autres ouvriers selon les besoins⁸⁵.

Ce ne sont donc très vraisemblablement pas les Givel, maçons sans notoriété, qui ont projeté la nouvelle extension, touchant surtout la travée du sanctuaire, et la surélévation des voûtes, mais, sur des projets qui n'étaient pas les leurs, ils ont entrepris d'implanter le nouveau chœur avec ses profonds contreforts obliques et de monter une partie de ses murs aux larges surfaces, peut-être jusqu'aux rares jours, nettement archaïsants. Ils abandonnèrent bientôt cet ouvrage, qui dépassait sans doute leurs compétences, sans pour autant cesser de travailler pour la ville, et même, en ce qui concerne Mermet, d'être qualifié en 1454 encore d'«ouvrier de la Fabrique»⁸⁶. L'ouvrage fut repris quatre ans plus tard par deux maîtres maçons broyards, d'origine franc-comtoise, Hugonin Gaborey, d'Avenches, et Jean de Lilaz (II?), de Payerne, dont le second peut être considéré comme le meilleur maçon vaudois de l'époque⁸⁷. La convention passée le 11 juin 1447 entre le Conseil de la ville et les maîtres d'œuvre table cette fois-ci sur un prix forfaitaire, 507 florins de petit poids, et donne enfin des détails, sans être pourtant entièrement



Fig. 34 Lutrin du groupe sud des stalles, 1469 probablement, chêne sculpté.

clare. Gaborey et Lilaz doivent achever et mener à bien la «maçonnerie» à leurs frais, y compris échafaudage et cintres, et cela englobe le chœur et la tour de l'église, «sellon l'ouvrez qui est commenciez», avec les murs latéraux, les croisées d'ogives et les voûtes du chœur comme du clocher et les «arcs nécessaires eis dictes votes» (formerets, doubleaux); mais cela concerne aussi la sacristie qui restait à voûter et dont le

Fig. 35 Diacre du groupe nord des stalles, 1464-1468, chêne sculpté.



58 Fribourg avait fait emporter des cloches, dont la plus grosse, de 1476 à 1478 et n'était donc pas prêt à aider Romont. C'est seulement apparemment dès 1485 que Romont se tourne vers lui pour ses besoins artisanaux et artistiques; en 1495, Fribourg participe même financièrement à la fonte de cloches: AEF, Romont, CC 1485: «Francisco [Moshoz] quando fuit Friburgum emptione fornelli». – AEF, Romont tir. XXX, Fabrique, n° 7, 26 nov. 1495; n° 35 B, 12 mai 1495; CF 1496-1497, 5 v°: «magistro Friburgi qui pinxit scutum armorum dominorum Friburgi in cimballis, 4 libr.». – Cela semble s'être renouvelé plus tard: AEF, Romont, CF 1507-1508, 19 v°.

59 Si l'on en croit le change adopté vers 1506 à Romont même: «unum [scutum] aureum solis valens 42 solidos» (AEF, Romont, CF 1505-1506, 4); ou vers 1522 (*Ibid.* 1522-1523, 7 v°). A Fribourg, l'écu de France vaut, en 1478, 50 s.: Nicolas MORARD, dans: Monnaie de Fribourg, Fribourg 1969, 141.

60 ACV, CV a/2256, 24 juil. 1478, copie papier XV^e s. (copie XVIII^e s.: ACV, Aa 9/2, n° 185): «Item volo et ordino quod fiant les genes in ecclesia Rotundimontis ad claudendum chorum existimante grosso modo ad ducentos florenos parvi ponderis. Item do et lego fabrice Rotundimontis ducentum scuta auri qui michi debentur per magnificum dominum Guillermum de Balma dominum de Tallem(?) et de Illens super villaggio de Billens antequam ipse intret in possessionem villaggi de Billens, qui implicentur ad faciendum votas ecclesie Rotundimontis, ut constat instrumento recepto

ARCHITECTURE

mur oriental pas terminé et les fenêtres étaient encore à faire «sellon l'ouvrez qui est commençiez jusque en l'aul douz pignyet (pignon) sellon ce que le teil (toit) le requiert»; il leur faut aussi – mention intéressante – «plastry bien adroit sellon ce que l'ouvrez le requiert». De son côté, la ville doit fournir la pierre, la chaux, le sable et le bois pour les engins de levage et les récipients pour faire le mortier. A commencer en novembre de la même année, le travail devait être achevé dans les deux ans⁸⁸.

Les comptes de 1446-1447, heureusement conservés, confirment la passation de cette convention mais sans détails, et indiquent qu'il fut levé alors un impôt spécial pour l'église⁸⁹. Le solde des paiements aux deux maçons eut lieu en juillet 1450, prouvant que les délais avaient été pratiquement respectés, ce qui paraît plutôt rare⁹⁰. L'évêque vint bénir l'église et le cimetière en juin 1451, avant de faire procéder à la visite pastorale en 1453⁹¹. On installe un «pont», sur le chœur notamment, en 1451-1452 et, en 1453-1454, il est question de sa couverture en même temps que de celle du clocher, et il y existe un «vitrage» provisoire en 1454⁹². Au printemps 1456, la ville demande un délai pour exécuter les ordonnances de la récente visite pastorale⁹³ et l'autel majeur n'est bénî que le 31 décembre de cette même année par François de Fuste, évêque de Grenade, vicaire général de l'évêque de Lausanne⁹⁴. Le chœur ne recevra donc ses vitraux qu'en 1459, ses stalles vers 1468 et ses grilles vers 1478. Malgré sa simplicité, le chœur offre des éléments fort intéressants pour la typologie. Les clefs de voûtes montrent, à l'est, les armes de Romont, affirmant bien la maîtrise de l'ouvrage par la ville elle-même⁹⁵. Les deux croisées d'ogives sont à formerets et doubleaux d'un même type de mouluration – tore à listel en pointe, dégagé par deux gorges et chanfreins, type commun – qui sera repris dans la nef postérieurement (voir p. 29).

Les croisées reposent, mais seulement à l'est, sur quatre culots, qui s'ornent tous d'un bouquet de feuilles en fers de lance (fig. 1). A partir de cet élément, qu'on retrouve dans une chapelle de l'église de Treytorrens, il est possible, par leur étude et celle des profils notamment, de reconstituer hypothétiquement une partie de l'œuvre de Jean de Lilaz (II), qui a dû travailler non seulement à la petite mais élégante église de Treytorrens (milieu du XV^e siècle), mais également à St-Etienne de Moudon (chapelle St-Claude, 1466) et à l'église de Marnand.



Fig. 36 Chien à face humaine du groupe nord des stalles, 1464-1468, chêne sculpté.

La baie axiale pose davantage de problèmes (fig. 1 et 30). D'abord, on peut se demander si, comme la fenêtre sud du sanctuaire, étroite et très haute quant à elle, elle appartient bien au projet mis en œuvre dès 1443 ou si elle est l'œuvre des deux maçons broyards qui ont achevé l'église de 1447 à 1450⁹⁶. Il est impossible de répondre à cette question, soit par les documents, soit par la méthode comparative. Le fait est que cette baie constitue par son caractère archaïsant un cas unique dans toute la région, y compris loin hors des frontières. C'est l'aboutissement d'un type roman à doubles fenêtres surmontées d'un oculus, comme on en voit un beau cas à Notre-Dame de Nyon, type repris plus monumentalement, en habits gothiques, avec fenêtres à remplages et oculus développé, dont un seul exemple régional est encore connu, à l'église des Chanoines du Grand-St-Bernard de Meillerie, en Chablais (vers 1300)⁹⁷. A Romont, les deux fenêtres possèdent chacune deux lanternes trilobées sous accolade portant un quadrilobe, et l'oculus, toujours détaché, s'orne d'un trilobe; leur tracé est souligné par une moulure torique, qui disparaît dans les baies de la nef et dans celle de la travée occidentale du chœur, postérieure elle aussi (voir p. 30). On peut se demander si cet archaïsme ne résulte pas de la reprise, à peine modernisée, des dispositions des ouvertures du chœur du XIII^e siècle. A moins qu'il ne provienne de la crainte de trop alléger le mur extrême, placé dans la position la plus fragile, comme l'indiquent bien la disposition et la profondeur des contreforts obliques qui l'appuient.

per quondam venerabilem virum
dominum Johannem Blancheti...»
– L'inscription de la grille, repeinte
en 1765, ne rappelle que les dons
pour celle-ci apparemment.

61 APR, Rouleaux 1 (copie N. Schätti): test. de Jacques Chablaisii du 14 avr. 1481: «Item do et lego fabrice ecclesie Rotondimontis pro reparacione et refactione votarum eiusdem ecclesie duodecim libras... pro semel».

62 On ne compte que peu de dons notariés à la Fabrique après le désastre de 1476: un en 1478 et un en 1479. Mais la Fabrique trouvait, en dehors de quelques cens et apports plus ou moins réguliers et des «elemosine» donnés par les paroissiens pour tel ou tel ouvrage, d'importants fonds annuels dans le «tronc de la Fabrique», installé dans le «Portail», et vers lequel, à l'Assomption, on prêchait des indulgences, sans doute encore celles de 1434: ce tronc rapporta 6 livres en 1455-1456, 16 en 1480-1481 et 23 en 1486-1487; mais parfois bien davantage plus tard: jusqu'à 39 livres en 1508-1509 et 47 en 1511-1512.

63 AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 278, 30 juin 1482: «pro qualibet vice teneatur solvere illi cui seu per quem petitum fuerit unum denarium bone monete pro reparacione operis fabrice ecclesie».

64 AEF, Romont, CF 1480-1481.

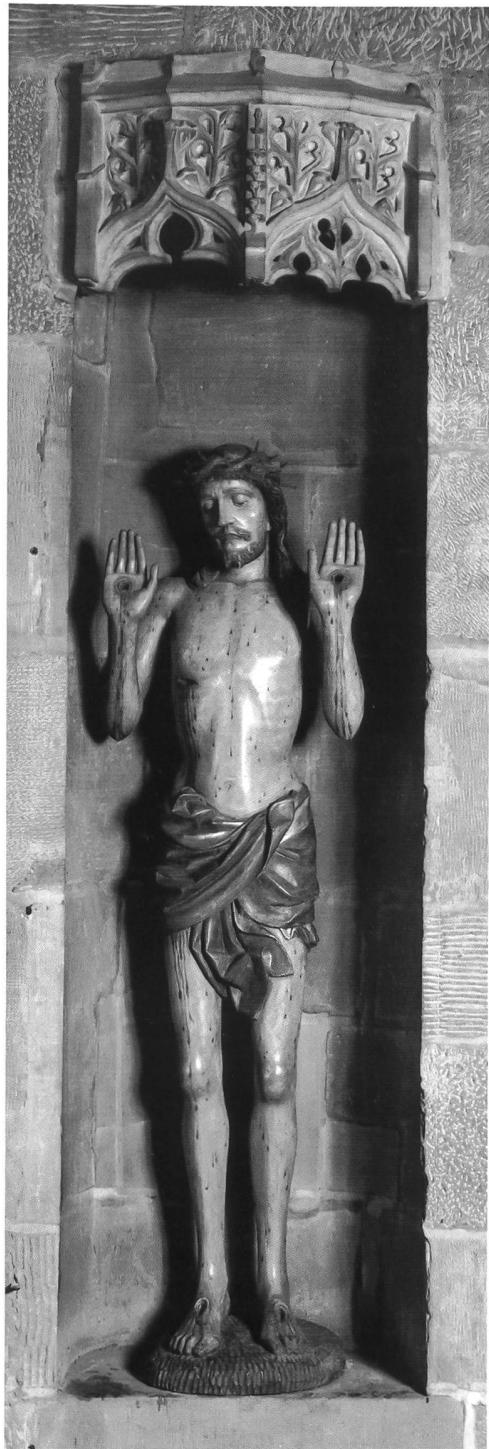


Fig. 37 Christ aux cinq plaies, fin du XV^e siècle, bois sculpté et polychromé, hauteur 180 cm. – Debout dans une niche sommée d'un dais flamboyant, ce Christ grandeur nature montre au fidèle ses stigmates. Cette image particulièrement expressive de la dévotion aux cinq plaies du Christ était censée protéger de la «vileine morte» ou mort subite. En 1481, dom Jacques Chablaissi fonda une messe en l'honneur des cinq plaies, chantée tous les vendredis par le clergé à l'autel de la Ste-Croix. La statue, peut-être exécutée à la suite de cette fondation, a été placée dans le collatéral nord, juste au-dessus de l'ossuaire. Le choix de cet emplacement rappelle la fonction funéraire de tels Christs, érigés sur les cimetières ou les monuments funéraires. Le Musée de Fribourg possède un autre Christ aux cinq plaies, provenant du couvent de la Part-Dieu.

Une dernière question concernant le chœur. Sa hauteur – autour de 13,30 m, qui est grosso modo celle de la nef également – avait-elle été décidée vers 1443 ou 1447 seulement, ou était-elle déjà donnée par le projet de l'élévation – en partie réalisé sans doute au nord – de 1425 environ ? Et, corollairement, de quand date l'idée de la suppression de l'arc de triomphe, et donc de l'unification spatiale de l'intérieur de l'église⁹⁸ ? Quant à la couverture des toitures, il paraîtrait qu'on ait utilisé de la tuile déjà en 1436, comme dans bien des maisons de la ville, après le grand incendie⁹⁹. On en amène pour l'église depuis la tuilerie locale en tout cas en 1455-1456¹⁰⁰. La sacristie était utilisable en 1456 et l'on note au début du XVI^e siècle l'existence d'une pièce sur sa voûte¹⁰¹.

Restauration et surélévation du clocher avant et après la conquête

Du point de vue archéologique, il apparaît manifestement que l'implantation du clocher actuel est ancienne, antérieure même aux grandes rénovations du XIV^e siècle (voir p. 15), comme le prouve d'ailleurs un document de 1337¹⁰². Les dégâts de l'incendie de 1434, qui entraînèrent la fonte de nouvelles cloches, furent sans doute graves, mais on peut penser qu'une partie du clocher restait utilisable, puisque la convention pour cette refonte est passée déjà deux ou trois mois après le sinistre et que son exécution eut lieu l'année même¹⁰³. S'il n'est pas question de la tour dans le contrat de reconstruction du chœur en 1443, sa «restauration» est bien indiquée dans celle de 1447, qui précise donc qu'elle touchera «loz chansel et loz tours de l'egliesy [...] selon l'ouvrez commençiez» et qu'il faudra «derrochiez lautre (l'autre?) votes suz loz tours»¹⁰⁴. En 1453-1454, on discute à la fois de la couverture du chœur et de celle du clocher et, en 1455-1456, on fait réparer l'«orelogium», sans doute l'horloge déjà attestée en 1393¹⁰⁵.

Dès 1486, il est question à nouveau des cloches: en 1495, deux sont coulées avec l'aide de Fribourg, qui contribue peut-être encore à ces fontes en 1506-1508¹⁰⁶; en 1510, on fond la cloche qui subsiste¹⁰⁷, et deux autres en 1521-1522¹⁰⁸.

La surélévation de la tour et son couronnement à coursières et échauguettes d'angle obliques en encorbellement lisse, stylistiquement de type «gothico-renaisant» avec leur système archaïsant de faux remplages et de garde-corps en dalles

65 AEF, Romont, CF 1480-1481, 7: «Francisco Moschoz pro expensis magistri Guillermi et pro manci- piis suis qui venerunt visitare pillare Sancti Cristofori». – De ZURICH (cf. n. 46), XXXI, Guillaume est attesté avec Pierre comme «massons de l'église de St-Nicolas» de 1479 à 1489; XXXVI.

66 ACR, CF 1480-1481, 7: «magis- tro Humberto lathomo de Grueria qui fuit ad requisitionem domini curati Grueria... ad visitandum pillare dictae ecclesie de iussu pre- dictorum dominorum». – Le por- tal de la chapelle du château de Gruyères, qui pourrait être son œuvre, porte la date de 1480.

67 AEF, Romont, CF 1480-1481, 10: «pro componendo votas in tachio posito magistro Francisco Moschoz et pillaria»; 10 v°; 11; 11 v°; 12.

68 Ibid., 10, pour 11 livres 19 s. 4 d.; 9: «qui trayerunt toutes extra aquam... 4 s.». Parmi les nom- breux charrois, notons cette men- tion exceptionnelle de deux d'entre eux faits «amore dei»: Ibid., 5.

69 Ibid., 10 v°: «pro vino dato magistro Francisco Moschoz latomo et suis manciipiis quando posuerunt claves finestrarum vote nove iusta orolobium videlicet 3 s. 3 d.»

70 Ibid., 12: «libravit magistro Francisco Mochoz in deducione tachii votarum sibi positi per dominos de consilio, 56 libras 2 s.»; 7 v°: «illis qui se juvaverunt ad levandum lex ciendoz a parte orolo- bii»; 8; 9 v°: «in pontibus iuxta orolobium». Ibid., 5.

71 AEF, Romont, CF 1486-1487, 3-3 v°, fin juin 1486; 6, mi-juin 1487.

72 Ibid., 2 v°: «Item a Jacobo douz Boz ex venditione logie, 12 s.»

73 Ibid., CF 1488-1489, 3 v°: «pro advallendo trabem crucipixi... pro catena dicti crucifixi ponde- rante 29 libras ferri operati, 29 s.»

74 AEF, RN 97, 78, 16 mars 1492: «magister Petrus organista Friburgi confitetur habuisse et recepisse a Petro Mœnat nomine fabrice Rotondimontis 6 libras Lausanne bonorum ... in deductione maioris quanti- tatis in qua dictus rector fabrice dicto magistro tenetur pro organo Rotondimontis de quibus eorumdem quiccat facient pactum».

75 Au nord, il n'y a que des jours de combles, quasi-rectangulaires, dont on ne peut savoir s'ils avaient été prévus aussi au sud dans la première étape, ou si la différence des percements entre les deux côtés était due, comme souvent, même en Provence, à des raisons climati- ques.

Fig. 38 Saint Tiburce (?), atelier de Hans Geiler, de Fribourg, 1525-1530, bois sculpté et polychromé, hauteur 122 cm. – Présentant des deux mains sa calotte crânienne tonsurée et sanglante, ce diacre n'est pas immédiatement identifiable. Cependant, parmi les nombreux saints décalottés ou décapités, seuls Tiburce, martyr romain, et Félix, membre de la Légion thébaine, étaient vénérés à la collégiale. Au début du XV^e siècle, Pierre de Dompiere fonda sur l'autel St-François des messes en l'honneur des saints Tiburce et Valérien; en 1453, les envoyés de l'évêque de Lausanne demandèrent de confectionner des «images» de ces deux saints. Mais il fallut probablement attendre le premier tiers du XVI^e siècle, alors que Claude d'Estavayer, évêque de Belley, jouissait au nom de sa famille du droit de collature de cet autel. Vers la fin des années 1520, il fit sans doute exécuter un retable orné de ses armoiries – dûment signalées dans un document du XVI^e siècle – afin d'abriter les statues des saints patrons de l'autel. Notre saint Tiburce serait donc le dernier reste de ce retable. C'est aussi le seul exemple conservé à la collégiale de l'importante école de sculpture fribourgeoise de la première moitié du XVI^e siècle. Attribuable à l'atelier de Hans Geiler, tout comme le fameux retable d'Estavayer-Blonay, également commandé par l'évêque de Belley, cette statue de grandes dimensions a été restaurée par Paul Stajessi et placée dans l'avant-nef vers 1938.



ajourées, montrant l'écu de la ville, timbré de la croix de Savoie¹⁰⁹, ne semblent pas pouvoir être mis en rapport avec l'achèvement de la couverture de la flèche en tôle sous la croix en 1503-1504¹¹⁰. Son type paraît plutôt, à notre avis, une variation provinciale de celui, beaucoup plus élaboré, de St-Laurent d'Estavayer de 1524-1525, et il a donc dû être achevé après lui: effectivement il est question de «rehausser» (c'est-à-dire en français moderne: surélever) le clocher en 1599 et encore en 1607, et il semble bien que ce travail n'a été effectué qu'en 1633-1634 par maître Antoine [Bodmer?], probablement le tailleur de pierre «lombard» qui prépare alors la pierre dure pour le clocher. Le rapport avec Estavayer résiderait ainsi non seulement dans la typologie mais également dans l'intervention finale d'un maçon-architecte d'origine valsésienne¹¹¹.

Typologiquement donc, le clocher de Romont appartient aux derniers avatars de ces clochers, qui trouvent leur origine régionale à la cathédrale de Lausanne au XIII^e siècle, où les échauguettes se présentent comme des tourelles, imitées au XV^e siècle directement à St-François de Lausanne et à St-Paul de Cossonay, mais dans ces cas en forme d'échauguettes élevées sur les contreforts d'angle. C'est de ce groupe que dérivent finalement, sous l'inspiration plus militaire du type des beffrois communaux, les clochers à échauguettes en encorbellement et parfois à coursières qu'on trouve ou trouvait de St-Jean de Maurienne (1477) à Neuchâtel (1428), et qu'on aurait dû trouver aussi à St-Théodule à Sion (1514), en passant notamment par St-Martin de Vevey (achevé vers 1511) et par la Broye et le Lac (avec coursières: Estavayer, 1524-1525; sans coursières: Payerne, vers 1529 (?), et Avenches, après 1498). Romont pourrait ainsi présenter le dernier échelon de ce développement typologique, et, s'il est bien du premier tiers du XVII^e siècle, plus tardif même que le projet de 1574 à Lutry¹¹².

76 Peut-être comprise dans ces fenêtres dont il est question en 1481 à propos de la voûte orientale de la nef: voir n. 69.

77 AC Estavayer, CG 32, CV 1487-1488, 4; 17; 18: «pro consilio existente ad concordandum magistrum Franciscum Mochoz cum venerabili viro domino Johanni Assentiv; CG 33, c. v° 1488-1489, 9 v°: «missio Rotondummontem querere Francisco Mochoz pro pepigendo et concludendo cum eodem ad votandum et perficiendum cappellam Beate Marie Virginis de Rippa»; 19 v° Nous reviendrons ailleurs sur cette chapelle, dont les dernières investigations archéologiques ont montré l'homogénéité (Gilles BOURGAREL, Estavayer-le-Lac. Chapelle de Rivaz, dans: Chronique archéologique 1989-1992, 44-45).

78 Deux fenêtres du chœur, dont la visite de 1453 demande la reconstruction, ont été remontées dans le clocher-porche, au-dessus de l'entrée; en 1485, on s'occupe du clocher: J.-P. KIRSCH, dans: FA 1898, pl. XVI; DELLION III, 240-243. – L'autre fenêtre réemployée, plus commune, avec rosace à deux mouchettes tournoyantes, a sa réplique dans la baie axiale de Ste-Anne d'Estavayer.

79 RAHN 1876, 452.

80 Le tout très restauré récemment d'ailleurs, comme la baie de la «chapelle» du Clergé, de type plus archaïsant.

81 Mémorial de Fribourg, VI, 1859, 170-171; ce sont sans doute ces indulgences qui sont prêchées à Fribourg dans le second semestre de 1434: AEF, CT 64B.

82 BUJARD e. a., 105; Arch. Etat Genève, PH 504, 23 août 1435.

83 ACR, CV 1441-1442, 9 v°, à la chapelle St-Jean-Baptiste; 10 v°

84 AEF, Coll. Gremaud, n° 34, copie man. 120/7, 20 oct. 1440: c'est Antoine Musy, un notable, fondateur de chapelle aussi.

85 AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 227-227 v°: «dat et ponit in tachio dicto Mermeto ad construendum, faciendum et edificandum de novo cancellum ecclesie Rotundimontis per modum et formam ibidem declaratam».

86 AEF, Romont, CV 1451-1452, 11 v°; 13 v°; CV 1453-1454, 7; 10 v°; 11; 15; CV 1454-1455, 31; CV 1455-1456, 13; 17 v°; CF 1456.

ARCHITECTURE

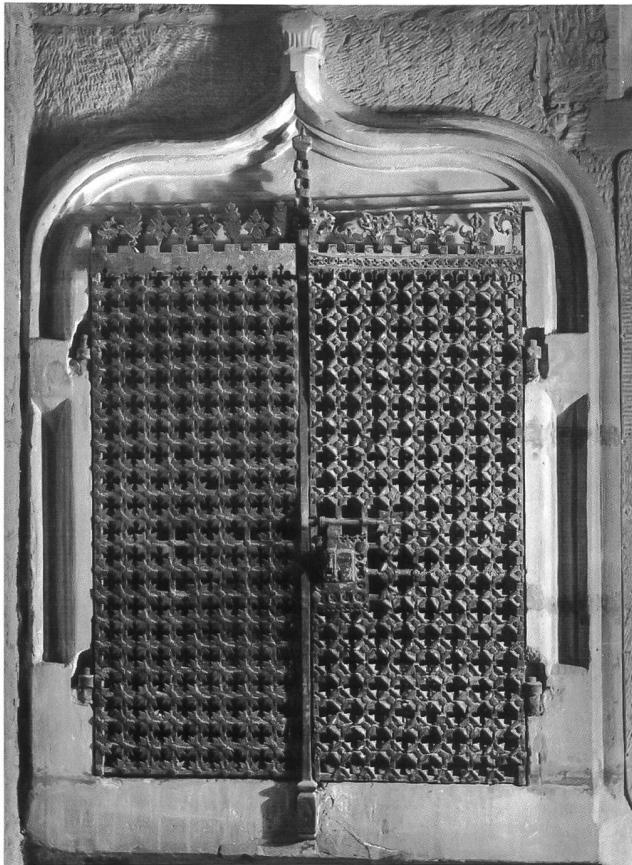


Fig. 39 Tabernacle mural en molasse, avec grille en fer forgé d'origine, entre 1443 et 1451 (?)

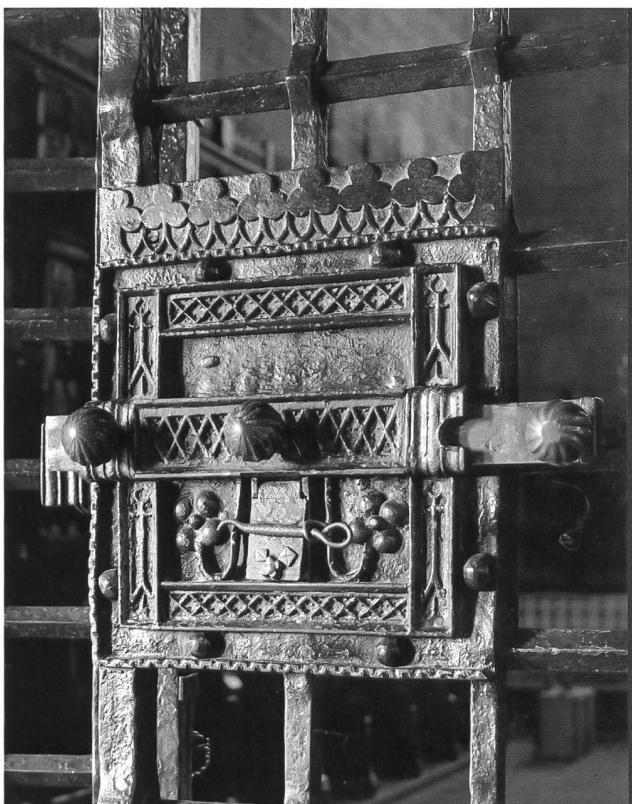


Fig. 40 Serrure de la grille du chœur, vers 1478.

87 Il n'était plus question alors d'utiliser les services d'un maître d'œuvre local, comme le prouve la présence, parmi les témoins de l'acte, du côté de la ville, du maçon Luquet Plebaul, mort après 1468-1469 (AEF, Romont, CV 1468-1469, 24), dont la tombe se trouvait bien-tôt dans l'église même, au nord, près de la grande entrée (AEF, RN 97, 6, 25 mars 1481).

88 AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 237 sq.

89 AEF, Romont, CV 1446-1447, 12: «libravit die lune post festum Penthecostis in meridie... qui fuerunt convocati pro ponendo lathomis de Paternaco in taschiam opus ecclesie Rotondimontis, 6 s. ... die dominico post festum Eukaristie Christi pro vino potato presentibus predictis lathomis scilicet magistro Hugonino... et Johanne de Lilaz de faciendo totum corum ecclesie pro quinginti et VII fl. parvi ponderis, 14 s.»; 14: «pro expensis Hugonini lathomi (sic) et Johannis de Lilaz lathomorum die lune et die martis post festum Penthecostes qui venerunt pro accipiendo taschium chori ecclesie, 8 s.»; 20 v°: «qui ordinaverunt jactatam pro faciendo chorum ecclesie, 6 s.».

90 AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 128 et 237 v°, adjonctions à la convention de 1447.

91 ACR, CV 1451-1452, 18 v°: «quando episcopus benedixit ecclesiam die mercuri post festum Petri et Pauli... qui apportavit aquam pro benedicere cimiterium»: il ne s'agit pas d'une consécration comme le pensait GREMAUD, Romont 1866, 14. – VP 1453, 327-328. Pour le tabernacle, il pourrait s'agir d'un lapsus lors du remplissage trop mécanique des questionnaires de la visite, car le tabernacle, d'après les archéologues, fait corps avec le mur; en 1452 en tout cas existait déjà l'*«armathorium corporis Christi»* (ACR, CV 1451-1452, 21 v°), mais ce dernier aurait pu être en bois.

92 ACR, CV 1454: «fecit plures clavos et croscchetos pro retinendo rama fenestrarum cancelli». – Voir n. 105.

93 ACR, CF 1455-1456.

94 Selon le parchemin trouvé en 1955 dans le «sépulcre» de l'autel: Louis WAEBER, Eglises et chapelles du canton de Fribourg, Fribourg 1957, 265; ACR, CV 1455-1456, 15 v°, 1^{er} janv. 1456.

95 Pour la suite des clefs, dans la nef, cf. p. 30.

96 Il n'est pas possible non plus de savoir, dans l'état de nos connaissances, si le premier projet lui-même pouvait être déjà de Jean de Lilaz (I ou II), mais on peut se poser la question.

97 On y trouve encore tous les éléments de la typologie du gothique classique: toujours disjoints à Chartres mais déjà liés à Reims en un seul rempage.

98 C'est le moment de verser au dossier une phrase énigmatique de la convention de 1447, qui doit concerner cette partie de l'édifice: les maçons doivent faire «auxi lars pour appoyer dysus laz chappalaz de Sain Nycolas autre ars de la dicte vote en qui endroit»: la «chapelle» St-Nicolas s'identifie à la travée orientale du bas-côté sud et il doit s'agir ici de son extrémité nord-est. – Sur l'arc de triomphe, voir aussi p. 25 (nef).

99 AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 213 v° 14 nov. 1436: «plures inceperunt restaurare edificia, ut potе domos, ecclesiam et hospitale que de caroniis et tegulis copere et construere quam plurimi inceperunt».

100 ACR, CF 1455-1456, 2 v°; 7 v°.

101 Ibid., 1 v°; 7 v°: «meliorando stillicidia in ecclesia et ou revesterio»; CF 1502-1503, 5 v°; 1505-1506, 9: «in camera supra votam revesterii».

102 Voir supra, p. 15, note 52; ACV, P Cerjat (4), 1337.

103 AEF, Coll. Gremaud, n° 34, 208, 17 juin et 15 juil. 1434: probablement six pour l'église, dont la plus petite pesant «environ de 800 [livres] pour le rologie»; Ibid., CT 64, juin 1434-3 janv. 1435, 49, 50, 51; 52.

104 Cf. n. 88.

105 ACR, CV 1453-1454: couverte: «illam campanilis et cori ecclesie etiam visitarunt et in tachium accipere volebat idem Rodolfus Placton»; CV 1455-1456, 15v°; CV 1393, 6.

106 AEF, Romont tir. XXX, Fabrique, n° 7, 26 nov. 1495; n° 35 B, 12 mai 1495; n° 14, 1520; n° 18, c. 1577, avec ancien historique; CF 1506-1507, 5 et 8; 1507-1508, 8-8 v°, 13 sq.

107 DELLION IX, 391, en donne l'inscription; ACR, CF 1509-1510, 8v°-10; CF 1510-1511, passim.

108 ACR, CF 1521, 3, 10 v°; CF 1521-1522, passim.

109 Comme celui de la voûte du chœur.

110 ACR, CF 1503-1504, 5.

111 AEF, Romont, CV 1598-1599: «A Pierre Gallin et Pierre Mannau massons pour avoir abbattu de la tour des Etangs 1020 cartiers de pierres amenez sur le cymistiere pour rehausser la muraille du clocher en partie, en partie (sic) vers la maladière et une partie... vers la dite tour», 85 florins, et charrois importants; CF 1599-1600: «Pour un (re)pas es massons qui visiterent le mur du clocher»; «A maîtres Petter Manno... Pour la dispense faites par les dits maîtres massons



Fig. 41 Les fonts baptismaux, du tailleur de pierre Mermet Ferrand, 1505, deux blocs de molasse sculptée, hauteur 103 cm. – Il s'agit de la création gothique flamboyant la plus ambitieuse et la plus originale du genre dans nos régions, hormis bien sûr les fonts baptismaux de l'actuelle cathédrale de Fribourg (1498-1499). La cuve est ornée de rinceaux de vigne, habités d'animaux et de personnes grotesques. Placés dès l'origine dans l'avant-nef, du côté nord, ces fonts ont été transférés dans la chapelle St-Joseph en 1938. Le couvercle en bois semble dater de cette époque-là.

que voulaient prendre le tache de hausser la muraille du clocher»; ACR, MC, n° 7, 180 v°, 16 fév. 1606: «commander aux paysans les charrois pour le rehaussement du clocher et la couverture diceluy»; MC, n° 13-20, 59 v°, 16 janv. 1633: «résolu de faire entièrement rebâstir le clocher ce jourdhuy a esté représentée l'intention du maistre et demandé si la résolution est de suivre à la dite besogne»; charrois volontaires; 61; 62, 22 mai 1633: «Maître Antoine masson désirant de continuer à la perfection de la besogne commencée pour le clocher» demande d'accélérer les charrois de pierre de «Vevrey»; 70 v°, 21 mai 1634: «Maître Antoine masson ayant parfaict le clocher... iceluy esté visité et rethenu bien fait demande attestation», qui lui est donnée; 101 v°, 3 août 1636; 110, 29 mars 1637; 112 v°, 21 juin. – Les CF ne mentionnent alors aucun travail au clocher et ceux de la ville ont disparu pour ces années; en revanche, les c. du «grenatier» de 1632-1633 indiquent bien: «Le 8 mars au masson lombard qui tire la pierre dure pour le clocher, 2 cop. 2 quart.», en messel; «au chappuis qui as escarré les chesnes du clocher, 1 cop.». – Sur Antoine Bodmer, voir DE ZURICH, (cf. n. 46), XLV.

112 Sur ce type de clocher que, dans notre région, on pourrait appeler «vaudois» d'une manière générale et plus particulièrement «broyard», voir Marcel GRANDJEAN, La typologie des églises gothiques régionales, en préparation. – Pour Lutry: voir LUTRY, 222, fig. 306.

113 La clef de voûte en porte les armes: de gueules au ciboire d'or, mais son écu a une forme plus tardive apparemment, pourtant déjà visible vers 1476 dans des pierres tombales bernoises par exemple (MOJON, KDM BE IV, fig. 346).

114 I. EHRENSPERGER, A. MOSER, Arts et Monuments, Jura bernois, Bièvre et les rives du lac, Berne 1983, 127.

115 LANZ (cf. n. 26), 55, fig. 41 et 46.

116 APR, Papiers divers XIX^e s., trouvailles dans les tombeaux des autels, 1871 (copie N. Schätti).

117 Marcel GRANDJEAN, Les architectes «genevois» dans le Pays de Vaud à la fin de l'époque gothique (1470-1533), dans: MDG 57 (1995), 182-185, fig. 12.



Fig. 42 Une seule voûte du bas-côté nord se singularise, celle de la chapelle du Clergé¹¹³, dédiée à sainte Anne et à saint Etienne et accolée au clocher; elle est visiblement plus récente par son réseau flamboyant particulier, en forme de croix largement pattée, sans croisée d'ogives mais à liernes et à faux tiercerons agriprés aux formerets, donc inscrite selon les axes. Il n'est guère possible de la situer dans le cadre régional avant la première apparition de ce type de voûtes, que l'on signale dans les années 1448/1453 à la Brügglerkapelle, à l'est du bas-côté sud du Münster de Berne – simplement adapté là à une disposition oblongue affirmée et non «carrée», qui est alors la marque des maîtres Ensinger (Ulm, Constance, Berne) et qu'on ne rencontre guère dans la région qu'à la Blanche Eglise de La Neuveville (chapelle médiane sud, v. 1458 ?)¹¹⁴ et à St-Pierre de Bièvre (chapelle sud-ouest)¹¹⁵. La date de consécration par l'évêque de Lausanne de l'autel St-Etienne dans la chapelle du Clergé, le 31 décembre 1456¹¹⁶ conviendrait donc mieux à cet ouvrage et supposerait que la voûte des années 1430 avait été fortement endommagée par la ruine du clocher contigu lors de l'incendie de 1434, comme cela avait sans doute été le cas du chœur. Une seule voûte «carrée» de ce type se rencontre par la suite dans toute la région, celle de l'ouest de la chapelle de Buloz à St-Etienne de Moudon, mais elle date de 1522 et son tracé semble se compliquer à cause de la croisée d'ogive elle-même¹¹⁷ (MG).

Zusammenfassung

Ein vertiefes Studium der Archive und der Bau­tätigkeit des 15. Jh., die bei der Liebfrauenkirche Romont fast zwei Drittel des Baubestandes umfasst, erlauben eine erheblich erneuerte Chrono- logie und aufschlussreiche Vergleiche, von denen einzelne allerdings Hypothese bleiben. Im 15. Jh. scheinen die Arbeiten zur Hauptsache in der Hand von «Maurern» aus der Freigrafschaft gelegen zu haben, zunächst für das nördliche Seitenschiff (nach dem Baubeschluss von 1425 mit Bauunter- bruch 1434), wobei auf das Schema des älteren südlichen Seitenschiffs zurückgegriffen wurde. Einzelnes Formengut erinnert an die Abteikirche

von Saint-Claude: Maurer von Saint-Claude wohn- ten in Freiburg, und Hugues Nant von Saint-Claude, in Genf und in seiner Vaterstadt tätig, könnte 1424 für Romont gearbeitet haben. Ab 1447 beenden in Romont zwei Franc-comtois, Jean de Lilaz in Payerne und Huguonin Gaborey in Avenches, den sehr traditionellen Chor. Einzig die Gewölbe und Fenster des Schiffs sind das Werk eines Remun- der Bürgers, François Moschoz, dessen Herkunft ungeklärt bleibt. Von seiner Hand sind ausserdem die Kapelle von Rivaz in Estavayer-le-Lac und der ehem. Chor der Kirche Farvagny-le-Grand. Der Glockenturm wurde erst in postgotischer Zeit, d.h. 1633-1634, durch den Valsesianer «maître Antoine» (Bodmer?) fertig gebaut.

ARCHITECTURE